



Royaume du Maroc
Ministère de l'Enseignement Supérieur,
de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

Année universitaire prévue pour le démarrage de la formation	Session d'évaluation
2023-2024	2023

DESCRIPTIF DE DEMANDE D'ACCREDITATION D'UNE FILIERE DU CYCLE LICENCE

Université :	Université Hassan Premier de Settat
Établissement dont relève la filière :	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
Intitulé de la filière en langue principale d'enseignement (Le tronc commun national, si applicable, et le nom du parcours)	Etudes Diplomatiques et Développement en Afrique Droit Public
Traduction de l'intitulé de la filière	en arabe * : الدراسات الدبلوماسية والتنمية بإفريقيا
	en français* : Etudes Diplomatiques et Développement en Afrique
	en anglais* : Diplomatic Studies and Development in Africa

*Si la langue Principale d'enseignement est différente de cette langue.

Date limite de dépôt des demandes d'accréditation

Important

- 1- La demande d'accréditation doit être soumise via **la plateforme** :
<https://accreditation.enssup.gov.ma> avant le
- 2- Le projet de filière doit être conforme au **Cahier des Normes Pédagogiques Nationales du cycle Licence**.
- 3- Le **projet de filière doit s'inscrire dans une offre de formation de l'université**.
- 4- Le **projet de filière est appelé à répondre à des besoins du monde économique, social ou culturel à l'échelle locale et/ou régionale et/ou nationale et faciliter l'insertion des lauréats dans la vie active**.
- 5- Le projet de filière est élaboré par une **équipe pédagogique pluridisciplinaire appartenant aux départements de l'université et impliquant des partenaires du secteur économique, social ou culturel**.
- 6- Lors de l'élaboration des filières, des tronc communs sont à prévoir afin de permettre des passerelles entre filières au sein de l'établissement ou avec d'autres établissements.
- 7- Le projet de filière **doit être soumis au préalable à une évaluation interne au niveau de l'établissement et de l'université** avant sa soumission au Ministère pour accréditation. Ce projet est soumis par le chef de l'établissement de domiciliation de la filière au conseil de l'établissement pour approbation, puis soumis au Conseil de l'Université pour adoption. **L'université soumettra au Ministère, pour accréditation, les projets de filières définitivement adoptés par le conseil de l'université à travers la plateforme d'accréditation.**
- 8- Il est demandé de joindre à la demande d'accréditation d'une filière :
 - Le CV succinct du coordonnateur pédagogique de la filière.
 - Les engagements et les CV des intervenants externes à l'université.
 - Les conventions de partenariat en relation avec la mise en œuvre de la filière, ou un procès-verbal signé par les partenaires socio-économiques explicitant leur élaboration conjointe de la filière ainsi que leurs remarques et les domaines d'intervention.
- 9- **Les réponses aux conditions d'accréditation et les demandes de recours doivent être soumises dans un délai ne dépassant pas 15 jours à partir de la réception des résultats d'évaluation des filières.** Les réponses aux conditions et les demandes de recours doivent être également soumises à travers la plateforme <https://accreditation.enssup.gov.ma>

AVIS ET VISAS

Le Coordonnateur pédagogique de la filière *

Est un enseignant chercheur, appartenant à l'un des départements d'attache de la filière

Nom et prénom : - JABAL CHAFII	Grade : Professeur habilité
Etablissement : Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Département : Département de Droit public
Diplôme :	Spécialité : Relations internationales et droit international
Téléphone : 0661551750	E-Mail : jabal007@hotmail.com
Motivations :	
Date :	Signature :

*Joindre un CV succinct du coordonnateur de la filière

Le Coordonnateur pédagogique du tronc commun (si applicable)

Est un enseignant chercheur, appartenant à l'un des départements d'attache de la filière

Nom et prénom : - JABAL CHAFII	Grade : Professeur habilité
Etablissement : Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Département : Département de Droit public
Diplôme :	Spécialité : Relations internationales et droit international
Téléphone : 0661551750	E-Mail : jabal007@hotmail.com

Le Chef de département dont relève le coordonnateur pédagogique de la filière

L'avis du département, exprimé par son Chef, devrait se baser sur l'optimisation et la mutualisation des ressources humaines et matérielles, à l'échelle du département et la conformité avec les normes pédagogiques nationales du cycle Licence.

- ☒ Avis Favorable
☐ Avis Défavorable

Motivations

Signature et cachet du Chef du département :

AVIS ET VISAS

Le Président du conseil d'établissement dont relève la filière

L'avis du conseil d'établissement, exprimé par son président, devrait se baser sur l'optimisation et la mutualisation des ressources humaines et matérielles, à l'échelle de l'établissement, et la conformité avec les normes pédagogiques nationales du cycle Licence.

- ☒ Avis Favorable
☐ Avis Défavorable

Motivations :

Signature et cachet du Chef de l'établissement :

Date :

Le Président du conseil d'université

L'avis du conseil d'université, exprimé par son président, devrait se baser sur l'optimisation et la mutualisation des ressources humaines et matérielles, à l'échelle de l'université, et la conformité avec les normes pédagogiques nationales du cycle Licence.

- ☒ Avis Favorable
☐ Avis Défavorable

Motivations :

Signature et cachet du Président de l'Université :

Date :

Sommaire des descriptifs des modules

Code du module	Intitulé du Module	N° de la page
M352	Histoire contemporaine de l'Afrique	
M351	Les systèmes politiques africaines	
M353	Etat, territoire et développement en Afrique	
M354	L'Afrique dans la géopolitique mondiale	
M355	la coopération marocofricaine et la stratégie sud sud	
M356	langue étrangère (Français et Anglais)	
M357	soft Skills (Droit civisme et citoyenneté)	
M366	ONU et gestion des crises internationales	
M365	Mondialisation et régionalisation	
M367	Les processus d'intégration régionale en Afrique	
M361	Organisation gouvernementales et Advocacy en Afrique	
M362	intelligence économique et stratégique en Afrique	
M363	Langues étrangère	
M364	Soft skills (compétence informatiques et digitales)	

I. DESCRIPTION SUCCINCTE DE LA FILIERE

Intitulé de la filière :	Etudes Diplomatiques et Développement en Afrique			
Université :	Université Hassan Premier de Settat			
Etablissement :	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques			
Nom et Prénom du Coordonnateur :	- JABAL CHAFII			
Champs disciplinaires de la filière* :	Sciences Juridiques, Economiques et de Gestion			
Domaine * :	Droit et Sciences Politiques (Ar et Fr)			
Discipline * :	Relations Internationales			
Mots clés de la filière :	Relations Internationales, systèmes politiques africaines, organisations régionales africaines, coopération sud-sud africaine,			
Tronc commun national (Si applicable)	Droit Public			
Série(s) de baccalauréat requise(s) :				
Matières principales du bac :				
Langue principale d'enseignement de la filière :	FRANCAIS			
Mode d'enseignement :	☒ Présentiel:	☐ A distance:	☒ Hybride (Présentiel et à distance)	☐ Par alternance

La filière prévoit-elle une mobilité des étudiants au niveau national :	☒ Oui	☐ Non
La filière prévoit-elle une mobilité des étudiants au niveau international :	☒ Oui	☐ Non
La filière prévoit-elle des passerelles :	☒ Oui	☐ Non

* Seront choisis d'une liste disponible sur la plateforme

II. OPPORTUNITE DE LA FILIERE

2.1. OBJECTIFS ET COMPETENCES A ACQUERIR

(Spécifier les objectifs et compétences que doit acquérir le lauréat).

- OBJECTIFS :

L'objectif d'une formation en études internationales et diplomatiques africaines à l'université Hassan 1er de Settat est de former des professionnels qualifiés et compétents capables de travailler dans des domaines liés aux affaires internationales et diplomatiques liées à l'Afrique. Cette formation vise à fournir aux étudiants une connaissance approfondie de l'Afrique, de ses cultures, de ses langues, de son histoire et de ses relations internationales.

Le Maroc a une politique étrangère active en Afrique et cherche à renforcer ses relations diplomatiques et économiques avec les pays africains. Dans ce contexte, la filière des études internationales et diplomatiques africaines peut aider à former des professionnels capables de travailler dans des organisations internationales, des ministères des affaires étrangères, des organisations non gouvernementales ou des entreprises opérant en Afrique.

En outre, la formation en études internationales et diplomatiques africaines peut contribuer à la promotion de la compréhension mutuelle et de la coopération entre les différentes cultures et régions du Maroc. Le pays a une riche diversité culturelle et linguistique, et la formation en études internationales et diplomatiques africaines peut aider à renforcer la compréhension mutuelle entre ces différentes régions et à promouvoir la tolérance et le respect des différences culturelles et linguistiques.

- COMPETENCES :

Pour réussir dans une carrière diplomatique et internationale en Afrique, les étudiants doivent avoir une compréhension approfondie de la culture, de la politique et de l'histoire africaines, ainsi que des compétences en communication, en négociation, en recherche et en analyse de données, en leadership et en gestion.

quelques compétences clés à acquérir :

1. Maîtrise de plusieurs langues
2. Connaissance approfondie de l'histoire et de la culture africaine
3. Compétences en analyse politique
4. Compétences en résolution de conflits
5. Compétences en communication et en négociation
6. Compétences en recherche et en analyse de données..

2.2. DEBOUCHES DE LA FORMATION :

(Spécifier les débouchés professionnels ou les métiers visés par la formation).

Une formation dans le domaine des études internationales et diplomatiques africaines peut offrir une variété de débouchés professionnels. Voici quelques exemples :

1. **Diplomatie** : Les diplômés peuvent travailler dans les ministères des affaires étrangères en tant que diplomates ou fonctionnaires chargés de la politique étrangère. Ils peuvent également travailler pour des organisations internationales telles que l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Organisation des Nations unies (ONU) ou la Banque africaine de développement.

2. **Organisations non gouvernementales** : Les diplômés peuvent travailler pour des organisations non gouvernementales (ONG) qui se concentrent sur des questions liées à l'Afrique, telles que la santé, l'éducation, les droits de l'homme, la paix et la sécurité.

3. **Secteur privé** : Les diplômés peuvent travailler pour des entreprises privées qui opèrent en Afrique, en particulier dans les domaines de l'énergie, des infrastructures et de la finance.

4. **Médias** : Les diplômés peuvent travailler dans les médias, notamment en tant que journalistes, analystes politiques ou experts en affaires africaines.

5. **Recherche et enseignement** : Les diplômés peuvent travailler dans la recherche universitaire ou dans des centres de recherche spécialisés dans les questions liées à l'Afrique. Ils peuvent également devenir enseignants ou formateurs dans des institutions d'enseignement supérieur.

6. **Consultance** : Les diplômés pourront également se lancer en tant que consultants indépendants, offrant leur expertise et leur expérience dans des domaines tels que la gestion de projet, la recherche, la planification stratégique et la formation

III. CONDITIONS ET MODALITES D'ACCES A LA FILIERE

3.1- Conditions et modalités d'accès à la filière

— Série(s) du diplôme de Baccalauréat :

Pour les filières ne disposons pas du tronc commun national, veuillez préciser :

– Effectifs **minimales** prévus par promotion et modalités d'accès :

– Promotion : 2023-2024 : 300

– Promotion : 2024-2025 : 300

– Promotion : 2025-2026 : 300

– Promotion : 2026-2027 : 300

– Promotion : 2027-2028 : 300

– Modalités d'accès :

☒ Etude du dossier

Mentions très bien,

bien,

maîtrise de langues étrangères (français et anglais)

notes des matières principales supérieur à 13/20

Accès par concours national

☒ Examen écrit :

☒ Entretien :

☐ Autres à spécifier

3.2- Conditions et modalités d'accès à la filière par passerelles

– Conditions d'accès (Série(s) du diplôme de Baccalauréat et Niveaux requis : Bac+1 /Bac+2):

- les étudiants ayant un bac + 2 issus des écoles supérieures tels que l'école nationale de commerce et de gestion, la faculté des sciences économiques et gestion..
- notes des matières principales supérieur à 12/20
- Accès par concours national

– Modalités :

☒ Etude du dossier (Spécifier les Modalités de sélection : mentions, nombre d'années d'études, notes des matières principales etc.) :

- les étudiants ayant un bac + 2 issus des facultés des sciences juridiques, économiques et sociales, ou de sciences politiques et des écoles des études supérieures, tels que l'école nationale de commerce et de gestion, la faculté des sciences économiques et gestion,...
- notes des matières principales supérieur à 12/20
- Accès par concours national

☒ Examen écrit :

☒ Entretien :

☐ Autres à spécifier :

IV. ORGANISATION MODULAIRE DE LA FILIERE

Module							Coordonnateur du module				
N	Nature	Intitulé	Volume horaire	Nombre de crédits	Département d'attache	Etablissement d'attache	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département d'attache	Etablissement d'attache
Semestre 5											
M352	Disciplinaire	Histoire contemporaine de l'Afrique	50	5	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	BENBOUNOU ABDELLATIF -	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUP ASSISTANT	Droit public	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
M351	Disciplinaire	Les systèmes politiques africaines	50	5	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	BROUKSY OMAR -	Professeur habilité	Droit public	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
M353	Disciplinaire	Etat, territoire et développement en Afrique	50	5	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	DEHBI BADR -	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUP ASSISTANT		Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
M354	Disciplinaire	L'Afrique dans la géopolitique mondiale	50	5	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	BOUNAGUI Abdessadek	Professeur habilité	Droit public	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
M355	Disciplinaire Professionnalisant	la coopération marocoafricaine et la stratégie sud sud	40	4	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	JABAL CHAFII -	Professeur habilité	Relations internationales et droit international	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
M356	Langues étrangères	langue étrangère (Français et Anglais)	50	3	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	yassine haroual	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUP ASSISTANT	اللغات	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
M357	Power Skills	soft Skills (Droit civisme et citoyenneté)	50	3	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	SETTA EL HOUARI -	Professeur habilité		Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
Total			340	30							
Semestre 6											
M366	Disciplinaire	ONU et gestion des crises internationales	50	5	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	BOUNAGUI ABDESSADEK -	Professeur de l'enseignement supérieur	Droit public	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques

M365	Disciplinaire	Mondialisation et régionalisation	50	5	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	ERAKAY MUSTAPHA	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUP ASSISTANT	Droit public	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
M367	Disciplinaire	Les processus d'intégration régionale en Afrique	46	5	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	EL BOUCHIKHI MOHAMED	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUP ASSISTANT	Droit public	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
M361	Disciplinaire	Organisation gouvernementales et Advocacy en Afrique	50	5	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	JABAL CHAFII -	Professeur habilité	Relations internationales et droit international	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
M362	Disciplinaire Professionnalisant	intelligence économique et stratégique en Afrique	50	4	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	KARIM MOHAMMED -	Professeur habilité		Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
M363	Langues étrangères	Langues étrangère	50	3	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	OUCHNID BOUCHRA	Professeur de 2ème cycle	Langue française et communication	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
M364	Power Skills	Soft skills (compétence informatiques et digitales)	50	3	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	BENBOUNOU ABDELLATIF -	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUP ASSISTANT	Droit public	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
Total			346	30							
TOTAL			686	60							

***module enseigné en coordination avec le milieu socio-économique**

V. EQUIPE PEDAGOGIQUE DE LA FILIERE

(Tous les intervenants dans la formation y compris les coordonnateurs)

Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Module d'intervention		Volume horaire
					Module(s) d'intervention	Activités encadrées <i>(Cours, TD, TP, AP, autres à préciser)</i>	
Intervenants de l'établissement de domiciliation de la filière							
BENBOUNOU ABDELLATIF -	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUP ASSISTANT	Droit public	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	- Histoire contemporaine de l'Afrique - Soft skills (compétence informatiques et digitales)	Cours : Oui TD : Oui	- 50.0 H - 50.0 H
BROUKSY OMAR -	Professeur habilité	Droit public	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	- Les systèmes politiques africaines	Cours : Oui TD : Oui	- 40.0 H
DEHBI BADR -	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUP ASSISTANT		Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	- Etat, territoire et développement en Afrique	Cours : Oui TD : Oui	- 50.0 H
BOUNAGUI Abdessadek	Professeur habilité	Droit public	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	- L'Afrique dans la géopolitique mondiale	Cours : Oui TD : Oui	- 46.0 H
JABAL CHAFII -	Professeur habilité	Relations internationales et droit international	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	- la coopération marocofraïcaine et la stratégie sud sud - Organisation gouvernementales et Advocacy en Afrique	Cours : Oui TD : Oui	- 40.0 H - 46.0 H
yassine haroual	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUP ASSISTANT	اللغات	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	- langue étrangère (Français et Anglais)	Cours : Oui TD : Oui	- 46.0 H
SETTA EL HOUARI -	Professeur habilité		Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	- soft Skills (Droit civisme et citoyenneté)	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de projets : Oui	- 50.0 H
BOUNAGUI ABDESSADEK -	Professeur de l'enseignement supérieur	Droit public	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	- ONU et gestion des crises internationales	Cours : Oui TD : Oui	- 46.0 H

ERAKAY MUSTAPHA	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUP ASSISTANT	Droit public	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	- Mondialisation et régionalisation	Cours : Oui TD : Oui	- 46.0 H
EL BOUCHIKHI MOHAMED	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUP ASSISTANT	Droit public	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	- Les processus d'intégration régionale en Afrique	Cours : Oui TD : Oui	- 46.0 H
KARIM MOHAMMED -	Professeur habilité		Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	- intelligence économique et stratégique en Afrique	Cours : Oui TD : Oui	- 46.0 H
OUCHNID BOUCHRA	Professeur de 2ème cycle	Langue française et communication	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	- Langues étrangères	Cours : Oui TD : Oui	- 46.0 H
Intervenants d'autres établissements de l'université dont relève la filière							
Intervenants externes à l'université dont relève la filière, appartenant à d'autres établissements de formation (Joindre leurs CV et leurs documents d'engagement)							
Intervenants du secteur économique, social et culturel (Joindre leurs CV et leurs documents d'engagement)							

I. MOYENS MATERIELS ET NUMERIQUES NECESSAIRES A LA MISE EN ŒUVRE DE LA FILIERE

Moyens disponibles	Moyens prévus*
--------------------	----------------

* Joindre lettre d'engagement

II. PARTENARIAT ET COOPERATION

1. Partenariat académique (joindre les conventions de partenariat en relation avec la filière)

Institution Partenaire	Nature et modalités du partenariat
------------------------	------------------------------------

2. Partenariat avec le secteur social, économique et culturel (joindre les conventions de partenariat en relation avec la filière)

Institution Partenaire	Domaine d'activité	Nature et modalités du partenariat
-	-	-

3. Autres partenariats (joindre les conventions de partenariat en relation avec la filière)

Institution Partenaire	Domaine d'activité	Nature et modalités du partenariat
------------------------	--------------------	------------------------------------

III. MOBILITE DES ETUDIANTS

Préciser le(s) semestre(s) concerné(s), les conditions et les modalités d'organisation, d'évaluation et de validation

-Au niveau national:

Les étudiants auront la possibilité de choisir d'autres établissements ayant la même spécialité pour compléter leur cursus ou effectuer des stages.

-Au niveau internationale:

Pour les 23 nationalités étrangères notamment africaines le retour aux pays d'origine pour un complément est possible.

IV. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

--

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M352
Intitulé du module	HISTOIRE CONTEMPORAINE DE L'AFRIQUE

1. DESCRIPTION SUCCINTE DU MODULE

Intitulé du module	Histoire contemporaine de l'Afrique			
Département d'attache du module	Département de Droit public			
Nom et Prénom du Coordonnateur :	BENBOUNOU ABDELLATIF -			
Semestre de programmation du module	5			
Nature du module	Disciplinaire			
Nombre de crédits	5			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	Il y a certains pré-requis généraux qui peuvent aider les étudiants à mieux comprendre le contexte et les événements historiques. Parmi ces prérequis, on peut citer : 1. Une connaissance générale de l'histoire mondiale 2. Une connaissance de base de la géographie de l'Afrique 3. Une compréhension de base de l'histoire de la colonisation et de la décolonisation 4. Une compréhension de base des dynamiques politiques et économiques 5. Des compétences en lecture et en analyse de textes historiques			
Langue(s) d'enseignement	- FRANCAIS			
Mode d'enseignement :	☒ Présentiel	☐ A distance*	☒ Hybride	☐ Par Alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☒ Oui		☐ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☒ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

L'objectif de cette matière est de fournir aux étudiants une connaissance approfondie de l'histoire de l'Afrique depuis la période coloniale jusqu'à nos jours. Cette matière vise à donner aux étudiants une compréhension des événements clés qui ont façonné l'Afrique moderne, des défis auxquels le continent a été confronté et des opportunités qui ont émergé pour l'Afrique dans un contexte

mondial en constante évolution. En enseignant l'histoire contemporaine de l'Afrique, les objectifs spécifiques peuvent inclure :

1. Comprendre les racines historiques des défis et des opportunités actuels de l'Afrique;
2. Développer une compréhension critique de l'histoire de l'Afrique;
3. Comprendre les dynamiques politiques et économiques de l'Afrique
4. Comprendre les dynamiques sociales et culturelles de l'Afrique

3. LES PREREQUIS ET LES COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

Il y a certains pré-requis généraux qui peuvent aider les étudiants à mieux comprendre le contexte et les événements historiques.

Parmi ces prérequis, on peut citer :

1. Une connaissance générale de l'histoire mondiale
2. Une connaissance de base de la géographie de l'Afrique
3. Une compréhension de base de l'histoire de la colonisation et de la décolonisation
4. Une compréhension de base des dynamiques politiques et économiques
5. Des compétences en lecture et en analyse de textes historiques

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

Les compétences à acquérir dans un cours sur l'histoire contemporaine de l'Afrique vont au-delà des connaissances théoriques et impliquent des compétences pratiques cruciales pour réussir dans des domaines tels que les affaires internationales, la diplomatie, la recherche, le journalisme, l'enseignement et bien d'autres. Les compétences en recherche, en analyse critique, en communication, en résolution de problèmes, en leadership, en pensée critique et en compétences interculturelles sont toutes importantes pour réussir dans ces domaines. Les étudiants qui acquièrent ces compétences seront mieux préparés à comprendre les enjeux complexes de l'Afrique et à trouver des solutions pratiques pour faire face aux défis et aux opportunités du continent.

4. VOLUME HORAIRE

■ **VOLUME HORAIRE DU MODULE**

50

○ **REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION**

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	40	10	0	0	0
Pourcentage %	80 %	20 %	0 %	0 %	0 %

(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques et les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

○ **REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT**

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance (**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	25	5	0
Pourcentage %	50 %	10 %	0 %

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DETAILLEE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITES DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITES PRATIQUES,).

En général, un module sur l'histoire contemporaine de l'Afrique pourrait inclure les éléments suivants :

1. Introduction à l'histoire de l'Afrique : Le module pourrait commencer par une introduction à l'histoire de l'Afrique, en couvrant les périodes pré-coloniales, coloniales et post-coloniales.

2. Les mouvements de libération : Le module pourrait examiner les mouvements de libération qui ont conduit à l'indépendance de nombreux pays africains dans les années 1960 et les défis auxquels ces pays ont été confrontés après l'indépendance.

3. La politique africaine contemporaine : Le module pourrait se concentrer sur la politique africaine contemporaine, en examinant les systèmes de gouvernance, les transitions démocratiques et les mouvements sociaux sur le continent.

4. L'économie africaine contemporaine : Le module pourrait également se concentrer sur l'économie africaine contemporaine, en examinant les défis et les opportunités économiques

auxquels le continent est confronté, y compris la pauvreté, l'industrialisation, le commerce international et la mondialisation.

5. Les conflits et la sécurité en Afrique : Le module pourrait également examiner les conflits et la sécurité en Afrique, en examinant les causes des conflits, les mouvements de résistance et les initiatives de paix et de sécurité.

6. Les relations internationales de l'Afrique : Le module pourrait également se concentrer sur les relations internationales de l'Afrique, en examinant les relations avec les puissances coloniales, les pays voisins et les partenaires internationaux.

7. Les questions environnementales et de durabilité : Le module pourrait également examiner les questions environnementales et de durabilité en Afrique, en examinant les défis liés à la gestion des ressources naturelles, au changement climatique et à la durabilité environnementale.

8. Les perspectives culturelles sur l'histoire africaine : Le module pourrait également inclure une discussion sur les différentes perspectives culturelles sur l'histoire africaine, y compris la diversité culturelle, les langues, la religion et les mouvements sociaux.

9. Les défis et les opportunités de l'Afrique contemporaine : Le module pourrait se terminer par une discussion sur les défis et les opportunités de l'Afrique contemporaine, en examinant les tendances actuelles et en proposant des solutions pour faire face aux défis et tirer parti des opportunités

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

la didactique du module sur l'histoire contemporaine de l'Afrique doit être conçue pour fournir une expérience d'apprentissage interactive et stimulante, qui permettra aux étudiants d'acquérir des connaissances solides sur le sujet, ainsi que des compétences pratiques pour les aider à réussir dans leur vie professionnelle et personnelle. La didactique devrait encourager la participation active des étudiants, la réflexion critique, l'apprentissage autonome et l'utilisation de ressources variées pour offrir une expérience d'apprentissage complète et enrichissante.

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

les modalités d'organisation des activités pratiques peuvent varier en fonction des ressources disponibles et des objectifs spécifiques du cours. Cependant, l'objectif principal de ces activités pratiques est de permettre aux étudiants de développer des compétences pratiques et de mettre en pratique les connaissances acquises en classe, tout en comprenant les enjeux contemporains de l'Afrique. Les étudiants devraient être encouragés à réfléchir sur leurs expériences pratiques et à les intégrer dans leur compréhension globale de l'histoire contemporaine de l'Afrique. Parmi des activités:

1. Visites de terrain (les ONG., OI..)
2. Projets de recherche
3. Débats
4. Simulations

5. Projets artistiques
6. Stage ou service communautaire
7. Entretiens avec des experts
8. Échanges interculturels

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

que la description du travail personnel peut varier en fonction des objectifs spécifiques du cours et des besoins des étudiants. Cependant, l'objectif principal du travail personnel est de permettre aux étudiants de développer leur compréhension du sujet, leur pensée critique et leur capacité à travailler de manière autonome. Les enseignants devraient être disponibles pour offrir une rétroaction et des conseils sur le travail personnel des étudiants, afin de les aider à améliorer leurs compétences et leur compréhension globale de l'histoire contemporaine de l'Afrique:

1. Lecture et recherche
2. Rédaction d'essais
3. Participation à des forums de discussion
4. Préparation de présentations
5. Réflexion sur les expériences pratiques
6. Recherche et analyse de données
7. Participation à des activités en ligne ...

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

histoire contemporaine de l'Afrique

☒ Examen de fin de semestre coefficients de pondération (3 / 4)

☒ Contrôles continus : coefficients de pondération (1 / 4)

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle):

☐ Test écrit

☐ Epreuve orale

- ☐ Devoir
- ☒ Epreuve orale
- ☐ TP
- ☐ Activités pratiques

2. NOTE DU MODULE

(PRÉCISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFÉRENTES ÉVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

12. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module	BENBOUNOU ABDELLATIF -	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUP ASSISTANT	Droit public	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui TD : Oui
Intervenants dans le module						

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

Ce module pourrait inclure une variété de sujets pertinents pour offrir une compréhension complète et nuancée de l'histoire, la politique, l'économie, la culture et les enjeux contemporains du continent. Les étudiants devraient être encouragés à explorer ces sujets à travers une variété de méthodes d'enseignement et de ressources, en utilisant la technologie et en participant activement à l'apprentissage. Le module devrait également encourager les étudiants à développer leur pensée critique, leur créativité et leur engagement dans le sujet, afin de leur donner les compétences nécessaires pour réussir dans leur vie professionnelle et personnelle.

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M351
Intitulé du module	LES SYSTEMES POLITIQUES AFRICAINES

1. DESCRIPTION SUCCINTE DU MODULE

Intitulé du module	Les systèmes politiques africaines
Département d'attache du module	Département de Droit public
Nom et Prénom du Coordonnateur :	BROUKSY OMAR -
Semestre de programmation du module	5
Nature du module	Disciplinaire
Nombre de crédits	5
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	les prérequis possibles à considérer : 1. Connaissance de base de l'histoire et de la géographie de l'Afrique : Avant d'étudier les systèmes politiques en Afrique, il est important que les étudiants aient une connaissance de base de l'histoire et de la géographie du continent. 2. Connaissance des concepts politiques de base : Les étudiants devraient avoir une connaissance de base des concepts politiques tels que la démocratie, l'autoritarisme, la gouvernance, la citoyenneté et les droits de l'homme. 3. Connaissance de base de la théorie politique : Les étudiants devraient avoir une connaissance de base de la théorie politique, y compris les différentes approches à la compréhension des systèmes politiques tels que le libéralisme, le marxisme, le féminisme et la théorie critique. 4. Compétences analytiques : Les étudiants devraient avoir des compétences analytiques de base pour pouvoir analyser les systèmes politiques en Afrique et comprendre les enjeux diplomatiques et de développement qui y sont associés. Cela peut inclure la capacité à lire et à interpréter des données et des statistiques, ainsi que la capacité à mener des analyses critiques et à formuler des arguments solides. 5. Connaissance de base des relations internationales : Les étudiants devraient avoir une connaissance de base des relations internationales, y compris les concepts de base tels que la souveraineté, les organisations internationales et la coopération internationale.

	6. Connaissance de base de l'économie : Une connaissance de base de l'économie est également importante pour comprendre les enjeux de développement en Afrique et les rôles que les acteurs internationaux peuvent jouer pour aider à surmonter ces défis.			
Langue(s) d'enseignement	- FRANCAIS			
Mode d'enseignement :	☒ Présentiel	☒ A distance*	☐ Hybride	☐ Par Alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☒ Oui		☐ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☒ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

Les objectifs visés par le module :

1. Comprendre les défis auxquels sont confrontés les pays africains en matière de développement et les rôles que les acteurs internationaux peuvent jouer pour aider à surmonter ces défis.
2. Analyser les politiques de développement mises en place par les gouvernements africains et les partenaires internationaux, et évaluer leur efficacité dans la promotion du développement économique et social.
3. Examiner les relations diplomatiques entre les pays africains et leurs partenaires internationaux, en se concentrant sur les intérêts, les priorités et les défis de chaque partie.
4. Analyser les enjeux de gouvernance et les défis de la construction d'institutions démocratiques en Afrique, en se concentrant sur les pratiques de bonne gouvernance, la lutte contre la corruption et la promotion de la participation citoyenne.
5. Comprendre les défis de la sécurité en Afrique et examiner les rôles que les acteurs internationaux peuvent jouer dans la promotion de la sécurité et de la stabilité dans la région.

3. LES PREREQUIS ET LES COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

les prérequis possibles à considérer :

1. Connaissance de base de l'histoire et de la géographie de l'Afrique : Avant d'étudier les systèmes politiques en Afrique, il est important que les étudiants aient une connaissance de base de l'histoire et de la géographie du continent.
2. Connaissance des concepts politiques de base : Les étudiants devraient avoir une connaissance de base des concepts politiques tels que la démocratie, l'autoritarisme, la gouvernance, la citoyenneté et les droits de l'homme.
3. Connaissance de base de la théorie politique : Les étudiants devraient avoir une connaissance de base de la théorie politique, y compris les différentes approches à la compréhension des systèmes politiques tels que le libéralisme, le marxisme, le féminisme et la théorie critique.
4. Compétences analytiques : Les étudiants devraient avoir des compétences analytiques de base pour pouvoir analyser les systèmes politiques en Afrique et comprendre les enjeux diplomatiques et de développement qui y sont associés. Cela peut inclure la capacité à lire et à interpréter des données et des statistiques, ainsi que la capacité à mener des analyses critiques et à formuler des arguments solides.
5. Connaissance de base des relations internationales : Les étudiants devraient avoir une connaissance de base des relations internationales, y compris les concepts de base tels que la souveraineté, les organisations internationales et la coopération internationale.
6. Connaissance de base de l'économie : Une connaissance de base de l'économie est également importante pour comprendre les enjeux de développement en Afrique et les rôles que les acteurs internationaux peuvent jouer pour aider à surmonter ces défis.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

1. Compétences d'analyse critique : Les étudiants devraient être capables d'analyser de manière critique les systèmes politiques en Afrique, ainsi que les enjeux diplomatiques et de développement associés, en utilisant une variété d'outils et de concepts analytiques.
2. Compétences de recherche : Les étudiants devraient être capables de mener des recherches indépendantes sur les systèmes politiques en Afrique, en utilisant une variété de sources et de méthodes de recherche.

3. Compétences en résolution de problèmes : Les étudiants devraient être capables de proposer des solutions innovantes et efficaces aux défis diplomatiques et de développement en Afrique, en utilisant une variété d'approches et de perspectives.
4. Compétences de communication : Les étudiants devraient être capables de communiquer de manière claire et convaincante les résultats de leurs analyses et de leurs recherches sur les systèmes politiques en Afrique, ainsi que les enjeux diplomatiques et de développement associés et les solutions proposées.
5. Compétences interculturelles et interdisciplinaires : Les étudiants devraient être capables de travailler avec des personnes de cultures et de disciplines différentes, en comprenant les différences culturelles et en adaptant leur communication et leur travail en conséquence.
6. Compétences en résolution de conflits : Les étudiants devraient être capables de comprendre les causes des conflits en Afrique et de proposer des solutions pour les résoudre ou les prévenir.
7. Compétences en leadership et en gestion : Les étudiants devraient être capables de gérer des projets et des équipes, ainsi que de diriger des initiatives de développement en Afrique.
8. Compétences en négociation et en diplomatie : Les étudiants devraient être capables de négocier et de travailler avec différents acteurs internationaux, notamment les gouvernements, les entreprises, les ONG, la société civile et les organisations internationales.
9. Compétences en résilience et en adaptabilité : Les étudiants devraient être capables de s'adapter aux changements et aux défis imprévus, et de maintenir un niveau élevé de motivation et d'engagement dans des environnements complexes et incertains.
10. Compétences en éthique et en responsabilité sociale : Les étudiants devraient être capables de comprendre les implications éthiques et sociales de leur travail en Afrique, y compris les impacts sur les populations locales, les cultures et les environnements, et de prendre des décisions responsables et éthiques en conséquence.

4. VOLUME HORAIRE

■ VOLUME HORAIRE DU MODULE

50

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

Activités				
Cours	TD	TP	Activités Pratiques(*)	Evaluation des connaissances et des compétences

VOLUME HORAIRE	30	10	0	10	0
Pourcentage %	60 %	20 %	0 %	20 %	0 %

(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques et les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

○ **REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT**

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance (**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	15	2.5	0
Pourcentage %	30 %	5 %	0 %

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITÉS DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITÉS PRATIQUES,).

1. Cours magistraux : Les cours magistraux peuvent fournir une introduction aux concepts clés et aux théories des systèmes politiques en Afrique, ainsi qu'aux enjeux diplomatiques et de développement associés. Les cours magistraux peuvent être dispensés par l'enseignant ou par des intervenants extérieurs, tels que des experts en développement international, des diplomates ou des responsables gouvernementaux.

2. Travaux dirigés : Les travaux dirigés peuvent être utilisés pour approfondir les concepts abordés dans les cours magistraux et pour fournir aux étudiants l'occasion de discuter et de débattre sur les questions clés liées aux systèmes politiques en Afrique. Les travaux dirigés peuvent inclure des discussions en groupe, des présentations orales et écrites, des études de cas, des simulations de négociation et de diplomatie, et des analyses de documents politiques et diplomatiques.

3. Travaux pratiques : Les travaux pratiques peuvent être utilisés pour aider les étudiants à acquérir des compétences pratiques, telles que la recherche, l'analyse de données et la rédaction de rapports. Les travaux pratiques peuvent inclure des projets de recherche individuels ou en groupe, des enquêtes sur le terrain, des analyses de données, des simulations de développement et des projets de conception de politiques.

4. Conférences invitées : Les conférences invitées peuvent être organisées pour permettre aux étudiants d'entendre les points de vue de professionnels de différents secteurs, tels que des experts en développement international, des diplomates, des décideurs politiques et des représentants d'ONG et de la société civile. Les conférences invitées peuvent également fournir aux étudiants l'occasion de poser des questions et de discuter avec les conférenciers.

5. Activités de groupe : Les activités de groupe peuvent être utilisées pour aider les étudiants à travailler en équipe et à développer des compétences interculturelles et interdisciplinaires. Les

activités de groupe peuvent inclure des projets de recherche en groupe, des simulations de négociation et de diplomatie, des jeux de rôle et des travaux pratiques en équipe.

6. Ateliers de développement professionnel : Les ateliers de développement professionnel peuvent être organisés pour aider les étudiants à développer des compétences en leadership, en communication, en négociation et en gestion de projet. Les ateliers peuvent inclure des présentations d'experts en développement professionnel, des séances de coaching individuel ou en groupe, des simulations de situations professionnelles et des exercices de résolution de problèmes.

7. Lectures supplémentaires : Les lectures supplémentaires peuvent être fournies pour permettre aux étudiants d'approfondir leur compréhension des concepts clés et des enjeux liés aux systèmes politiques en Afrique. Les lectures supplémentaires peuvent inclure des articles de journaux, des rapports de recherche, des livres et des chapitres de livres.

8. Évaluations : Les évaluations peuvent être utilisées pour mesurer la compréhension et les compétences des étudiants dans le cadre du module. Les évaluations peuvent inclure des examens écrits, des présentations orales, des rapports de recherche, des projets de groupe et des évaluations de participation en classe.

Ces enseignements et activités peuvent être adaptés en fonction des besoins et des objectifs spécifiques du module, ainsi que des intérêts et des compétences des étudiants.

9. Visites de terrain : Les visites de terrain peuvent être organisées pour permettre aux étudiants de découvrir de première main les systèmes politiques en Afrique et les enjeux diplomatiques et de développement associés. Les visites de terrain peuvent inclure des visites à des organisations gouvernementales, des ONG, des entreprises et des communautés locales.

10. Débats en classe : Les débats en classe peuvent être organisés pour encourager les étudiants à discuter et à débattre de questions clés liées aux systèmes politiques en Afrique. Les débats peuvent inclure des sujets tels que les avantages et les inconvénients des différents types de gouvernement, les enjeux de la démocratie et de la participation citoyenne, les relations entre les pays africains et les pays étrangers, et les défis de la mise en œuvre de politiques de développement efficaces.

11. Études de cas : Les études de cas peuvent être utilisées pour permettre aux étudiants d'analyser et de résoudre des problèmes liés aux systèmes politiques en Afrique. Les études de cas peuvent inclure des exemples de politiques gouvernementales, de projets de développement, de conflits politiques et de crises humanitaires en Afrique.

12. Séminaires : Les séminaires peuvent être organisés pour encourager les étudiants à approfondir leur compréhension des concepts clés et des enjeux liés aux systèmes politiques en Afrique. Les séminaires peuvent inclure des présentations de recherche par des étudiants ou par des intervenants extérieurs, des discussions en groupe sur des sujets spécifiques liés au module, des analyses de documents politiques et diplomatiques, et des débats sur les théories et les pratiques du développement en Afrique.

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

la didactique qui peut être appliqués à ce module :

1. Apprentissage centré sur l'étudiant : Le module peut être conçu pour mettre les étudiants au centre de l'apprentissage en leur donnant la possibilité de participer activement aux activités d'apprentissage, de poser des questions, de partager leurs idées et de travailler ensemble pour résoudre des problèmes. Les enseignements et les activités peuvent être adaptés en fonction des intérêts et des compétences des étudiants pour encourager leur participation et leur engagement.
2. Enseignement interactif : Les enseignements peuvent être conçus pour encourager l'interaction entre les étudiants et l'enseignant, ainsi qu'entre les étudiants eux-mêmes. Les enseignements peuvent inclure des discussions en groupe, des jeux de rôle, des simulations, des études de cas et des projets de groupe pour aider les étudiants à appliquer les concepts et les théories à des situations réelles et pour favoriser la collaboration et le partage des connaissances.
3. Approche multi-sensorielle : Les enseignements peuvent être conçus pour inclure des éléments visuels, auditifs et kinesthésiques pour répondre aux différents styles d'apprentissage des étudiants. Les enseignements peuvent inclure des vidéos, des présentations PowerPoint, des graphiques, des diagrammes, des cartes, des exercices pratiques et des expériences pour aider les étudiants à comprendre les concepts de manière concrète.
4. Utilisation de la technologie : La technologie peut être utilisée pour améliorer l'apprentissage en fournissant des ressources supplémentaires, en facilitant la communication et la collaboration, et en permettant aux étudiants de travailler à leur propre rythme. Les enseignements peuvent utiliser des plateformes d'apprentissage en ligne, des forums de discussion, des outils de présentation, des enregistrements vidéo et des logiciels de simulation pour aider les étudiants à acquérir des compétences et des connaissances.
5. Évaluation formative : Les évaluations peuvent être utilisées pour fournir aux étudiants des commentaires réguliers sur leur progression et pour les aider à améliorer leur apprentissage. Les évaluations peuvent inclure des travaux pratiques, des projets de groupe et des discussions en classe pour permettre aux étudiants de démontrer leur compréhension et leur application des concepts clés. Les évaluations peuvent être conçues pour encourager l'apprentissage continu et l'amélioration en fournissant des commentaires constructifs et des suggestions pour la croissance future.

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

1. Projets de recherche
2. Simulations
4. Études de cas
5. Projets de conception de politiques

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Pour un exercice à adopter au niveau de notre université le professeur et l'étudiant doivent se soumettre à certaines exigences qu'impose cette nouvelle technique d'enseignement:

1. Planifiez le temps : Créez un emploi du temps réaliste qui vous permettra de gérer votre temps de manière efficace. Incluez des temps d'étude réguliers et des pauses pour vous permettre de vous reposer et de vous détendre.
2. S'organisé : Utilisez un système de gestion de fichiers pour organiser vos notes et vos ressources d'apprentissage. Cela peut vous aider à accéder rapidement à l'information dont vous avez besoin et à éviter de perdre du temps à chercher des documents.
3. Restez en contact avec le professeur : Utilisez les moyens de communication à distance pour rester en contact avec votre professeur et poser des questions si vous avez besoin d'aide ou de clarification.
4. Utilisez les ressources en ligne : Profitez des ressources en ligne telles que les vidéos de conférences, les présentations PowerPoint, les enregistrements de cours, les livres numériques, les forums de discussion et les sites Web d'information pour enrichir votre apprentissage.
5. Participez aux discussions en ligne : Les discussions en ligne peuvent être un excellent moyen de rester engagé dans le cours et d'interagir avec les autres étudiants. Assurez-vous de participer activement aux discussions en ligne et de poser des questions si vous avez des doutes ou des préoccupations.
6. Créez un groupe d'étude virtuel : Si vous travaillez mieux en groupe, envisagez de créer un groupe d'étude virtuel avec d'autres étudiants du cours. Vous pouvez utiliser des plateformes de discussion en ligne pour échanger des idées et des ressources, et vous entraider pour résoudre les problèmes.
7. Trouvez un espace de travail confortable : Assurez-vous d'avoir un espace de travail confortable et bien équipé pour étudier à distance. Cela peut vous aider à vous concentrer et à rester productif.

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

1. Lecture de textes
2. Recherche en ligne
3. Participation à des forums de discussion
4. Écriture de travaux
5. Réalisation d'exercices pratiques : Les étudiants peuvent réaliser des exercices pratiques qui leur permettent d'appliquer les concepts clés liés aux systèmes politiques en Afrique.

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

Les systèmes politiques africains

☒ **Examen de fin de semestre** coefficients de pondération (3 / 4)

☒ **Contrôles continus : coefficients de pondération (1 / 4)**

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

☐ **Test écrit**

☐ **Epreuve orale**

☐ **Devoir**

☒ **Epreuve orale**

☐ **TP**

☐ **Activités pratiques**

2. NOTE DU MODULE

(PRÉCISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFÉRENTES ÉVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

12. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)

Coordonnateur pédagogique du module	BROUKSY OMAR -	Professeur habilité	Droit public	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui TD : Oui
Intervenants dans le module						

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

1. Intégration de l'expérience pratique : Les enseignements peuvent être conçus pour intégrer des expériences pratiques, telles que des visites sur le terrain, des simulations et des projets de recherche, pour aider les étudiants à appliquer les concepts à des situations réelles et à développer des compétences pratiques. Les expériences pratiques peuvent également aider les étudiants à comprendre les enjeux politiques et de développement en Afrique de manière concrète et à se connecter avec les communautés locales.

2. Promotion de la diversité et de l'inclusion : Les enseignements peuvent être conçus pour promouvoir la diversité et l'inclusion en encourageant l'écoute et le respect des opinions et des expériences des autres. Les enseignements peuvent également inclure des exemples et des perspectives de différentes régions d'Afrique pour montrer la diversité des cultures, des histoires et des traditions.

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M353
Intitulé du module	ETAT, TERRITOIRE ET DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

1. DESCRIPTION SUCCINTE DU MODULE

Intitulé du module	Etat, territoire et développement en Afrique			
Département d'attache du module	Département de Droit public			
Nom et Prénom du Coordonnateur :	DEHBI BADR -			
Semestre de programmation du module	5			
Nature du module	Disciplinaire			
Nombre de crédits	5			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	les étudiants doivent avoir une bonne connaissance de base en sciences humaines et sociales, y compris en économie, en histoire, en géographie, en sociologie et en politique. Les étudiants peuvent également avoir besoin d'une connaissance générale de la culture, de la société et de l'histoire africaines, ainsi que des défis politiques, économiques et sociaux auxquels sont confrontés les pays africains. les étudiants devraient avoir une attitude ouverte et curieuse envers les cultures et les perspectives différentes de la leur, ainsi que la capacité à travailler en équipe et à collaborer avec des personnes de différents horizons.			
Langue(s) d'enseignement	- FRANCAIS			
Mode d'enseignement :	☒ Présentiel	☐ A distance*	☒ Hybride	☐ Par Alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☒ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☒ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

L'objectif de cette matière est de fournir une compréhension approfondie de la relation entre les États africains, leurs territoires et le développement économique et social en Afrique. Cela implique d'examiner les politiques et les processus de développement économique et social en Afrique, ainsi que leurs conséquences sur les populations africaines et leurs modes de vie. En outre, cette matière peut également aborder la question de la gouvernance en Afrique, y compris les défis liés à la construction d'États efficaces et responsables, ainsi que les défis liés à la gestion des conflits et à la promotion de la paix et de la sécurité. En fin de compte, l'objectif de cette matière est de fournir aux

étudiants une compréhension approfondie des défis et des opportunités auxquels sont confrontés les États africains dans leur quête de développement économique et social durable.

3. LES PREREQUIS ET LES COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

les étudiants doivent avoir une bonne connaissance de base en sciences humaines et sociales, y compris en économie, en histoire, en géographie, en sociologie et en politique. Les étudiants peuvent également avoir besoin d'une connaissance générale de la culture, de la société et de l'histoire africaines, ainsi que des défis politiques, économiques et sociaux auxquels sont confrontés les pays africains.

les étudiants devraient avoir une attitude ouverte et curieuse envers les cultures et les perspectives différentes de la leur, ainsi que la capacité à travailler en équipe et à collaborer avec des personnes de différents horizons.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

les compétences acquises dans cette matière peuvent aider les étudiants à devenir des professionnels capables de travailler dans des contextes complexes et multidisciplinaires, tels que la politique, la diplomatie, la recherche et le développement international.

4. VOLUME HORAIRE

■ VOLUME HORAIRE DU MODULE

50

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

Activités				
Cours	TD	TP	Activités Pratiques(*)	Evaluation des connaissances et des compétences

VOLUME HORAIRE	40	10	0	0	0
Pourcentage %	80 %	20 %	0 %	0 %	0 %

(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques et les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

○ **REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT**

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance (**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	25	8	0
Pourcentage %	50 %	16 %	0 %

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITÉS DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITÉS PRATIQUES,).

Ce module peut aborder :

1. Introduction à l'Afrique : Cette partie du module peut fournir une vue d'ensemble de l'Afrique, y compris sa géographie, son histoire, sa diversité culturelle et sa place dans le monde.
2. État et gouvernance en Afrique : Cette partie peut examiner les défis liés à la construction d'États efficaces et responsables en Afrique, y compris la question de la gouvernance démocratique, les défis de la corruption et de l'instabilité politique, ainsi que les implications de la mondialisation pour les États africains.
3. Territoire et développement en Afrique : Cette partie peut examiner les enjeux liés au développement économique et social en Afrique, y compris les modèles de développement économique et social, la gestion des ressources naturelles, l'urbanisation et la croissance économique.
4. Conflits et sécurité en Afrique : Cette partie peut examiner les défis liés à la gestion des conflits et à la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique, y compris les conflits internes et externes, les défis de la sécurité alimentaire et de la sécurité environnementale, ainsi que les implications de la migration pour la sécurité en Afrique.
5. Économie et commerce en Afrique : Cette partie peut examiner les enjeux économiques liés au commerce international, à l'investissement, à la dette et à la coopération économique régionale en Afrique.
6. Genre et développement en Afrique : Cette partie peut examiner les questions de genre en Afrique, y compris les défis liés à l'égalité des sexes, l'émancipation des femmes, l'accès à l'éducation et aux soins de santé, et les implications de la violence sexuelle et de la discrimination pour le développement en Afrique.

7. Environnement et développement en Afrique : Cette partie peut examiner les défis liés à la gestion des ressources naturelles et de l'environnement en Afrique, y compris les implications du changement climatique pour le développement en Afrique.

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

1. Conférences : Les conférences pourraient être utilisées pour présenter les principaux concepts, théories et enjeux liés à l'Etat, au territoire et au développement en Afrique. Les conférences pourraient également inclure des exemples concrets et des études de cas pour illustrer les concepts présentés.

2. Discussions en classe : Les discussions en classe pourraient être utilisées pour encourager les étudiants à participer activement à l'apprentissage. Les discussions pourraient porter sur les lectures assignées, les conférences et les études de cas. Les étudiants pourraient être encouragés à partager leurs opinions, à poser des questions et à discuter des implications éthiques et politiques des concepts présentés.

3. Travaux pratiques : Les travaux pratiques pourraient être utilisés pour aider les étudiants à appliquer les concepts et les théories présentés dans le module à des contextes réels. Les travaux pratiques pourraient inclure des activités telles que la recherche sur un sujet spécifique, la rédaction de rapports ou d'essais, la présentation de travaux en groupe, ou encore des simulations de négociations ou de prises de décisions.

4. Études de cas : Les études de cas pourraient être utilisées pour illustrer les concepts présentés dans le module, ainsi que pour encourager les étudiants à appliquer ces concepts à des contextes réels. Les études de cas pourraient porter sur des exemples spécifiques de pays ou de régions en Afrique, ou encore sur des thèmes tels que la gestion des ressources naturelles, la sécurité alimentaire ou la migration.

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

les modalités d'organisation des activités pratiques devraient être adaptées aux objectifs pédagogiques du module, aux besoins des étudiants et aux ressources disponibles. Les activités pratiques devraient permettre aux étudiants de développer leur compréhension des concepts et des enjeux liés à l'Etat, au territoire et au développement en Afrique, ainsi que leur capacité à appliquer ces concepts et ces théories à des situations réelles. Les activités pratiques devraient également encourager les étudiants à travailler de manière collaborative, à développer leur capacité à argumenter et à réfléchir de manière critique et créative. Enfin, les activités pratiques devraient être évaluées de manière constructive pour permettre aux étudiants de mesurer leur compréhension et leur progression tout au long du module.

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

les modalités d'organisation des activités pratiques devraient être adaptées aux objectifs pédagogiques du module, aux besoins des étudiants et aux ressources disponibles. Les activités pratiques devraient permettre aux étudiants de développer leur compréhension des concepts et des enjeux liés à l'Etat, au territoire et au développement en Afrique, ainsi que leur capacité à appliquer ces concepts et ces théories à des situations réelles. Les activités pratiques devraient également encourager les étudiants à travailler de manière collaborative, à développer leur capacité à argumenter et à réfléchir de manière critique et créative. Enfin, les activités pratiques devraient être évaluées de manière constructive pour permettre aux étudiants de mesurer leur compréhension et leur progression tout au long du module.

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

Etat, territoire et développement en Afrique

☒ Examen de fin de semestre coefficients de pondération (3 / 4)

☒ Contrôles continus : coefficients de pondération (1 / 4)

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

☐ Test écrit

☐ Epreuve orale

☐ Devoir

☒ Epreuve orale

☐ TP

☐ Activités pratiques

2. NOTE DU MODULE

(PRÉCISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFÉRENTES ÉVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

12. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module	DEHBI BADR -	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUP ASSISTANT		Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui TD : Oui
Intervenants dans le module						

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

Lectures assignées : Les lectures assignées pourraient être utilisées pour fournir aux étudiants une base de connaissances solide sur les concepts et les théories clés liés à l'Etat, au territoire et au développement en Afrique. Les étudiants pourraient être encouragés à lire et à réfléchir sur les textes assignés avant les conférences et les discussions en classe.

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M354
Intitulé du module	L'AFRIQUE DANS LA GEOPOLITIQUE MONDIALE

1. DESCRIPTION SUCCINTE DU MODULE

Intitulé du module	L'Afrique dans la géopolitique mondiale			
Département d'attache du module	Département de Droit public			
Nom et Prénom du Coordonnateur :	BOUNAGUI Abdessadek			
Semestre de programmation du module	5			
Nature du module	Disciplinaire			
Nombre de crédits	5			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	1. Connaissance de base en sciences sociales 2. Connaissance de base en géographie 3. Connaissance de base en histoire africaine 4. Compétences en recherche et en analyse			
Langue(s) d'enseignement	- FRANCAIS			
Mode d'enseignement :	☒ Présentiel	☐ A distance*	☒ Hybride	☐ Par Alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☒ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☒ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

les objectifs du module "L'Afrique dans la géopolitique mondiale" devraient viser à fournir aux étudiants une compréhension approfondie des enjeux géopolitiques liés à l'Afrique, ainsi que les compétences nécessaires pour analyser, comprendre et résoudre ces enjeux. Les objectifs devraient également encourager les étudiants à développer une perspective globale sur ces enjeux, à travailler de manière collaborative, à réfléchir de manière critique et créative, et à appliquer les concepts et les théories à des situations réelles en Afrique et dans le monde.

3. LES PREREQUIS ET LES COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.)

1. Connaissance de base en sciences sociales
2. Connaissance de base en géographie
3. Connaissance de base en histoire africaine
4. Compétences en recherche et en analyse

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

les compétences que les étudiants devraient acquérir à travers les modulesdevraient leur permettre de devenir des professionnels hautement qualifiés et compétents dans les domaines liés à l'Afrique, tels que la politique, l'économie, le développement, la sécurité et l'environnement. Les compétences acquises devraient les aider à relever les défis complexes en Afrique et à faire une différence positive dans leur communauté et dans le monde.

4. VOLUME HORAIRE

■ VOLUME HORAIRE DU MODULE

50

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	30	16	0	0	4
Pourcentage %	60 %	32 %	0 %	0 %	8 %

(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques et les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance (**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	40	10	0
Pourcentage %	80 %	20 %	0 %

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DETAILLEE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITES DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITES PRATIQUES,).

Les sujets abordés dans le module pourraient être enseignés à travers des méthodes d'enseignement interactives telles que des présentations, des discussions en groupe, des études de cas, des simulations, des projets de recherche et des débats. Les étudiants pourraient également être encouragés à mener leur propre recherche indépendante sur des sujets de leur choix en lien avec la géopolitique africaine. Le module pourrait également inclure des activités pratiques telles que des visites sur le terrain, des rencontres avec des experts et des acteurs clés, et des stages en Afrique ou auprès d'organisations travaillant sur des enjeux de la géopolitique africaine. En fin de compte, le module viserait à fournir aux étudiants une compréhension approfondie de la géopolitique africaine, ainsi que les compétences nécessaires pour analyser et répondre aux défis actuels et futurs liés à l'Afrique dans la géopolitique mondiale

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

les mêmes éléments adoptés pour l'autre module

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

L'Afrique dans la géopolitique mondiale

☒ Examen de fin de semestre coefficients de pondération (3 / 4)

☒ Contrôles continus : coefficients de pondération (1 / 4)

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle):

☐ Test écrit

☐ Epreuve orale

☐ Devoir

☒ Epreuve orale

☐ TP

☐ Activités pratiques

2. NOTE DU MODULE

(PRÉCISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFÉRENTES ÉVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

12. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module	BOUNAGUI Abdessadek	Professeur habilité	Droit public	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui TD : Oui

Intervenants dans le module

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M355
Intitulé du module	LA COOPERATION MAROCOAFRICAIN ET LA STRATEGIE SUD SUD

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	la coopération marocofricaine et la stratégie sud sud			
Département d'attache du module	Département de Droit public			
Nom et Prénom du Coordonnateur :	JABAL CHAFII -			
Semestre de programmation du module	5			
Nature du module	Disciplinaire Professionnalisant			
Nombre de crédits	4			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	Ce module pourrait être proposé à des étudiants ou à des professionnels ayant un intérêt pour les relations internationales, la coopération économique et le développement en Afrique. Les prérequis pour ce module pourraient inclure une connaissance basique de l'histoire et de la géographie du Maroc et de l'Afrique, ainsi qu'une compréhension générale des enjeux de développement et des dynamiques économiques, politiques et culturelles en Afrique. Une connaissance de base des concepts clés tels que le commerce international, l'investissement, la coopération bilatérale et multilatérale, la diplomatie et la gouvernance pourrait également être utile pour la compréhension des aspects clés de la coopération maroco-africaine et de la stratégie sud-sud. Enfin, une capacité à lire et à comprendre des documents en anglais et en français pourrait être nécessaire, car de nombreuses sources et documents traitant de la coopération maroco-africaine sont rédigés dans ces langues. Cependant, il est important de noter que les prérequis spécifiques peuvent varier en fonction du programme d'études ou du contexte professionnel dans lequel le module sera proposé, et que le contenu du module pourrait être adapté en conséquence pour répondre aux besoins spécifiques des apprenants.			
Langue(s) d'enseignement	- FRANCAIS			
Mode d'enseignement :	☒ Présentiel	☐ A distance*	☒ Hybride	☐ Par Alternance

Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui	☒ Non		
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui	☒ Non		

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

L'objectif consiste à fournir un aperçu complet de la coopération entre le Maroc et les pays africains, ainsi que de la stratégie sud-sud mise en place par le Maroc pour renforcer cette coopération. Le module pourrait inclure une présentation de l'histoire de la coopération maroco-africaine, des facteurs qui ont motivé cette coopération, des accords et des initiatives bilatéraux et multilatéraux entre le Maroc et les pays africains, ainsi que des exemples de projets de développement conjoints.

Le module pourrait également examiner en détail la stratégie sud-sud du Maroc, qui vise à renforcer les liens économiques, politiques et culturels entre les pays du Sud, en particulier entre les pays africains et le Maroc. Cette stratégie pourrait être abordée sous différents angles, tels que les partenariats public-privé, les investissements directs étrangers, la coopération académique et scientifique, ou encore la coopération dans le domaine de la sécurité.

Dans l'ensemble, un module sur la coopération maroco-africaine et la stratégie sud-sud serait utile pour comprendre les enjeux et les opportunités de cette coopération, ainsi que pour mieux appréhender le rôle du Maroc dans la dynamique régionale et continentale de l'Afrique.

3. LES PREREQUIS ET LES COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

Ce module pourrait être proposé à des étudiants ou à des professionnels ayant un intérêt pour les relations internationales, la coopération économique et le développement en Afrique.

Les prérequis pour ce module pourraient inclure une connaissance basique de l'histoire et de la géographie du Maroc et de l'Afrique, ainsi qu'une compréhension générale des enjeux de développement et des dynamiques économiques, politiques et culturelles en Afrique.

Une connaissance de base des concepts clés tels que le commerce international, l'investissement, la coopération bilatérale et multilatérale, la diplomatie et la gouvernance pourrait également être utile pour la compréhension des aspects clés de la coopération maroco-africaine et de la stratégie sud-sud.

Enfin, une capacité à lire et à comprendre des documents en anglais et en français pourrait être nécessaire, car de nombreuses sources et documents traitant de la coopération maroco-africaine sont rédigés dans ces langues.

Cependant, il est important de noter que les prérequis spécifiques peuvent varier en fonction du programme d'études ou du contexte professionnel dans lequel le module sera proposé, et que le contenu du module pourrait être adapté en conséquence pour répondre aux besoins spécifiques des apprenants.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

Voici quelques-unes des compétences que les apprenants pourraient acquérir grâce à un module sur la coopération maroco-africaine et la stratégie sud-sud :

1. La capacité à analyser les enjeux géopolitiques et régionaux qui influencent la coopération maroco-africaine et à proposer des stratégies pour renforcer cette coopération.
2. La capacité à évaluer les opportunités économiques, politiques et culturelles offertes par la coopération maroco-africaine pour les entreprises et les investisseurs marocains et africains.
3. La capacité à collaborer avec des partenaires marocains et africains pour la mise en œuvre de projets de développement conjoints, en respectant les différences culturelles et les normes locales.
4. La capacité à travailler en équipe et à communiquer efficacement avec des partenaires marocains et africains, en utilisant des outils de communication adaptés aux contextes locaux.
5. La capacité à élaborer des plans de développement conjoints et à gérer les projets de manière efficace, en respectant les contraintes budgétaires et les délais impartis.
6. La capacité à évaluer les impacts sociaux, économiques et environnementaux des projets de développement conjoints, et à proposer des moyens d'atténuer les impacts négatifs potentiels.
7. La capacité à intégrer les considérations éthiques et les principes de responsabilité sociale et environnementale dans les projets de développement conjoints.
8. La capacité à négocier des accords et des partenariats bilatéraux et multilatéraux, en respectant les intérêts des deux parties et en trouvant des solutions satisfaisantes pour toutes les parties prenantes.
9. La capacité à utiliser les mécanismes de financement et de gouvernance de la coopération maroco-africaine pour la mise en œuvre de projets de développement conjoints.
10. La capacité à évaluer les impacts de la coopération maroco-africaine sur le développement de l'Afrique et à proposer des moyens de renforcer cette coopération pour contribuer à un développement durable et inclusif.

4. VOLUME HORAIRE

■ VOLUME HORAIRE DU MODULE

40

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	30	10	0	0	0
Pourcentage %	75 %	25 %	0 %	0 %	0 %

(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques et les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance (**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	30	2	0
Pourcentage %	75 %	5 %	0 %

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DETAILLEE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITES DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITES PRATIQUES,).

Axe 1 : Introduction à la coopération maroco-africaine

- Historique de la coopération maroco-africaine ;
- Les facteurs qui ont motivé la coopération maroco-africaine ;
- Les enjeux géopolitiques et régionaux qui influencent la coopération maroco-africaine.

Axe 2 : Les accords et les initiatives bilatéraux et multilatéraux- Les accords économiques et commerciaux entre le Maroc et les pays africains ;

- Les initiatives multilatérales pour renforcer la coopération maroco-africaine ;
- Les projets de développement conjoints et les résultats obtenus.

Axe 3 : La stratégie sud-sud du Maroc

- Les objectifs et les stratégies de la stratégie sud-sud du Maroc ;
- Les avantages et les défis de la stratégie sud-sud pour le Maroc et les pays africains ;
- Les perspectives futures de la stratégie sud-sud.

Axe 4 : Les opportunités économiques de la coopération maroco-africaine

- Les secteurs d'investissement clés en Afrique ;
- Les défis et les opportunités des investissements marocains en Afrique ;
- Les mécanismes de financement pour les projets de développement conjoints.

Axe 5 : Les impacts sociaux, économiques et environnementaux des projets de développement conjoints

- L'évaluation des impacts sociaux, économiques et environnementaux des projets de développement conjoints ;
- Les moyens d'atténuer les impacts négatifs potentiels ;
- L'intégration des considérations éthiques et des principes de responsabilité sociale et environnementale dans les projets de développement conjoints.

Axe 6 : Renforcer la coopération maroco-africaine

- Les domaines prioritaires pour la coopération future ;
- Les moyens de renforcer la coopération maroco-africaine ;
- Les perspectives pour un développement durable et inclusif en Afrique.

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

- Cours magistraux pour présenter les concepts clés et les enjeux de la coopération maroco-africaine et de la stratégie sud-sud ;
- Études de cas pour illustrer les projets de développement conjoints et les impacts de la coopération maroco-africaine ;
- Travaux pratiques pour permettre aux apprenants de travailler en équipe et de proposer des solutions pour renforcer la coopération maroco-africaine
- Conférences avec des experts en coopération maroco-africaine pour discuter des défis et des opportunités de cette coopération.
- Travaux pratiques pour évaluer la capacité des apprenants à travailler en équipe et à proposer des solutions pour renforcer la coopération maroco-africaine.

Ce module permettra aux apprenants d'acquérir des connaissances et des compétences pour comprendre les enjeux et les opportunités de la coopération maroco-africaine et de la stratégie sud-sud, et pour contribuer efficacement à la mise en œuvre de projets de développement conjoints dans la région.

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

10/20

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

1. Recherche documentaire : Les apprenants pourraient effectuer une recherche documentaire sur un sujet lié à la coopération maroco-africaine et à la stratégie sud-sud, en utilisant des sources primaires et secondaires. Ils pourraient ensuite rédiger un rapport ou une synthèse de leur recherche.

2. Étude de cas : Les apprenants pourraient choisir un projet de développement conjoint entre le Maroc et un pays africain et réaliser une étude de cas sur ce projet. Ils pourraient analyser les enjeux, les objectifs, les résultats et les impacts du projet, ainsi que les perspectives pour la coopération future.
3. Simulation de négociation : Les apprenants pourraient simuler une négociation entre une entreprise marocaine et une entreprise africaine pour un projet de développement conjoint. Ils devraient préparer une présentation de leur projet et négocier les termes du partenariat avec l'autre entreprise.
4. Travaux en groupe : Les apprenants pourraient travailler en groupe pour élaborer un plan de développement conjoint dans un secteur clé de l'économie africaine, en utilisant les mécanismes de financement de la coopération maroco-africaine. Ils devraient analyser les opportunités et les défis, proposer des solutions pour atténuer les impacts négatifs potentiels et évaluer les impacts sociaux, économiques et environnementaux de leur projet.
5. Présentation orale : Les apprenants pourraient présenter oralement un sujet lié à la coopération maroco-africaine et à la stratégie sud-sud, en utilisant des supports visuels et en argumentant leur point de vue. Ils devraient répondre aux questions posées par les autres apprenants et le formateur.
6. Écriture de blog : Les apprenants pourraient écrire un article de blog sur un sujet lié à la coopération maroco-africaine et à la stratégie sud-sud, en utilisant des sources primaires et secondaires. Ils devraient argumenter leur point de vue et susciter un débat avec les autres apprenants.
7. Participation à un forum : Les apprenants pourraient participer à un forum en ligne sur la coopération maroco-africaine et la stratégie sud-sud, en discutant de sujets d'actualité ou de projets de développement conjoints. Ils devraient échanger avec les autres apprenants et les experts invités, et proposer des solutions pour renforcer la coopération maroco-africaine.

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

la coopération maroco-africaine et la stratégie sud sud

☒ **Examen de fin de semestre** coefficients de pondération (3 / 4)

☒ **Contrôles continus : coefficients de pondération (1 / 4)**

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

☐ **Test écrit**

☐ **Epreuve orale**

☐ **Devoir**

☒ **Epreuve orale**

☐ **TP**

☐ **Activités pratiques**

2. NOTE DU MODULE

(PRÉCISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFÉRENTES ÉVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

12. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module	JABAL CHAFII -	Professeur habilité	Relations internationales et droit international	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui TD : Oui
Intervenants dans le module						

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M356
----------------------	------

Intitulé du module	LANGUE ETRANGERE (FRANÇAIS ET ANGLAIS)
--------------------	--

1. DESCRIPTION SUCCINTE DU MODULE

Intitulé du module	langue étrangère (Français et Anglais)			
Département d'attache du module	Département de Droit public			
Nom et Prénom du Coordonnateur :	yassine haroual			
Semestre de programmation du module	5			
Nature du module	Langues étrangères			
Nombre de crédits	3			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	Le niveau de langue requis dépendra des objectifs pédagogiques visés dans la formation. Si la formation est destinée à des apprenants qui ont déjà une bonne maîtrise du français et de l'anglais, il pourra être envisagé de proposer des séances de perfectionnement ou de renforcement de ces langues. Si la formation est destinée à des apprenants qui ont un niveau débutant ou intermédiaire, il pourra être envisagé de proposer des cours spécifiques de français et d'anglais adaptés à leur niveau. Il serait également intéressant de proposer des séances de pratique orale pour permettre aux apprenants de développer leur capacité à communiquer dans ces langues.			
Langue(s) d'enseignement	- FRANCAIS			
Mode d'enseignement :	☒ Présentiel	☐ A distance*	☒ Hybride	☐ Par Alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☒ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☒ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

L'apprentissage des langues étrangères, notamment le français et l'anglais, est un élément important dans la formation sur la coopération maroco-africaine et la stratégie sud-sud. Voici quelques éléments à prendre en compte :

1. Importance des langues étrangères : Le français et l'anglais sont deux langues importantes dans les relations internationales et dans la coopération économique, politique et culturelle entre les pays

africains et le Maroc. Ils sont largement utilisés dans les institutions internationales, les échanges commerciaux et les projets de développement conjoints. Il est donc important que les apprenants maîtrisent au moins une de ces langues pour pouvoir participer efficacement à la coopération maroco-africaine.

3. LES PREREQUIS ET LES COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.)

Le niveau de langue requis dépendra des objectifs pédagogiques visés dans la formation. Si la formation est destinée à des apprenants qui ont déjà une bonne maîtrise du français et de l'anglais, il pourra être envisagé de proposer des séances de perfectionnement ou de renforcement de ces langues. Si la formation est destinée à des apprenants qui ont un niveau débutant ou intermédiaire, il pourra être envisagé de proposer des cours spécifiques de français et d'anglais adaptés à leur niveau. Il serait également intéressant de proposer des séances de pratique orale pour permettre aux apprenants de développer leur capacité à communiquer dans ces langues.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

Uformation sur la coopération maroco-africaine et la stratégie sud-sud devra permettre aux apprenants d'acquérir des compétences interculturelles, en communication, en négociation, en gestion de projet, en analyse de données, en leadership, en développement durable, en résolution de problèmes et en gestion de la diversité. Ces compétences leur permettront de travailler efficacement avec des partenaires africains, de planifier et de mettre en œuvre des projets de développement conjoints, d'évaluer leur efficacité et leur impact, et de faire face à des situations complexes et changeantes.

1. Compétences interculturelles : Les apprenants devront acquérir des compétences interculturelles pour travailler efficacement avec des partenaires africains. Ils devront comprendre les différences culturelles et linguistiques, être capables de s'adapter aux normes et aux pratiques locales, et respecter les valeurs et les traditions des pays partenaires.

2. Compétences en communication : Les apprenants devront acquérir des compétences en communication pour être capables de communiquer efficacement avec les partenaires africains. Ils devront maîtriser les langues étrangères (français et/ou anglais), savoir comment rédiger des courriels professionnels, des rapports et des présentations, et être capables de présenter leurs idées de manière claire et concise.

3. Compétences en négociation : Les apprenants devront acquérir des compétences en négociation pour être capables de négocier des accords de coopération avec les partenaires africains. Ils devront

comprendre les différences culturelles et linguistiques qui peuvent influencer les négociations, savoir comment établir des relations de confiance avec les partenaires, et être capables de trouver des solutions qui répondent aux intérêts des deux parties.

4. Compétences en gestion de projet : Les apprenants devront acquérir des compétences en gestion de projet pour être capables de planifier, organiser, diriger et contrôler des projets de développement conjoints. Ils devront comprendre les différentes phases du cycle de vie d'un projet, savoir comment élaborer un plan de travail, gérer les risques et les budgets, et évaluer l'efficacité et l'impact des projets.

5. Compétences en analyse de données : Les apprenants devront acquérir des compétences en analyse de données pour être capables d'évaluer l'efficacité et l'impact des projets de développement conjoints. Ils devront savoir comment collecter, analyser et interpréter des données quantitatives et qualitatives, et utiliser des outils informatiques pour la gestion et l'analyse des données.

6. Compétences en leadership : Les apprenants devront acquérir des compétences en leadership pour être capables de diriger des équipes de travail multiculturelles. Ils devront savoir comment motiver et inspirer les membres de l'équipe, établir des objectifs clairs et atteignables, et être capables de faire preuve de leadership dans des situations complexes et changeantes.

7. Compétences en développement durable : Les apprenants devront acquérir des compétences en développement durable pour être capables de mettre en place des projets de développement conjoints qui répondent aux besoins des populations locales tout en protégeant l'environnement. Ils devront comprendre les principes du développement durable, savoir comment intégrer ces principes dans la planification et la mise en œuvre des projets, et être capables d'évaluer l'impact environnemental et social des projets.

8. Compétences en résolution de problèmes : Les apprenants devront acquérir des compétences en résolution de problèmes pour être capables de faire face à des situations complexes et imprévues. Ils devront savoir comment identifier les problèmes, analyser les causes, proposer des solutions et mettre en place des plans d'action pour résoudre les problèmes.

9. Compétences en gestion de la diversité : Les apprenants devront acquérir des compétences en gestion de la diversité pour être capables de travailler avec des partenaires africains issus de différentes cultures, religions et origines ethniques. Ils devront comprendre les enjeux de la diversité culturelle et linguistique, savoir comment favoriser l'inclusion et la participation de tous les membres de l'équipe,

4. VOLUME HORAIRE

■ VOLUME HORAIRE DU MODULE

50

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	30	16	0	0	4
Pourcentage %	60 %	32 %	0 %	0 %	8 %

(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques et les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance (**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	40	10	0
Pourcentage %	80 %	20 %	0 %

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités du module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques,).

la nature du travail que peut proposer l'enseignant doit être liée à des exercices de pratique de langue avec une projection qui met en exergue l'intérêt accordé aux études sur le continent africain.

6. DIDACTIQUE DU MODULE

Indiquer la méthodologie d'enseignement, les moyens pédagogiques prévus, ...

Toutes les méthodes évoquées ci-haut peuvent être utiles pour un apprentissage plus sûr.

- Études de cas pour illustrer des projets de développement conjoints et les impacts de la coopération maroco-africaine ;
- Travaux pratiques pour permettre aux apprenants de travailler en équipe et de proposer des solutions pour renforcer la coopération maroco-africaine
- Conférences avec des experts....

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

langue étrangère (Français et Anglais)

☒ Examen de fin de semestre coefficients de pondération (3 / 4)

☒ Contrôles continus : coefficients de pondération (1 / 4)

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

☒ Test écrit

☐ Epreuve orale

☐ Devoir

☒ Epreuve orale

- ☐ TP
- ☐ Activités pratiques

2. NOTE DU MODULE

(PRÉCISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFÉRENTES ÉVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

12. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module	yassine haroual	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUP ASSISTANT	اللغات	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui TD : Oui
Intervenants dans le module						

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M357
Intitulé du module	SOFT SKILLS (DROIT CIVISME ET CITOYENNETE)

1. DESCRIPTION SUCCINTE DU MODULE

Intitulé du module	soft Skills (Droit civisme et citoyenneté)		
Département d'attache du module	Département de Droit public		
Nom et Prénom du Coordonnateur :	SETTA EL HOUARI -		
Semestre de programmation du module	5		
Nature du module	Power Skills		
Nombre de crédits	3		
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	-		
Langue(s) d'enseignement	- FRANCAIS		
Mode d'enseignement :	☐ Présentiel	☐ A distance*	☒ Hybride ☐ Par Alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☒ Non
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☒ Non

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

- Connaître les origines historiques des Droits Humains et leur évolution ;
- Avoir une idée sur les droits fondamentaux ;
- Connaître les limites et les contraintes des Droits Humains ;
- Développer l'esprit critique et le sens de la responsabilité ;
- Connaître les notions et les structures sociales lui permettant de participer de manière efficace et constructive à la vie sociale (Associations, ONG, etc.) ;
- Faire preuve de solidarité et d'intérêt pour la recherche de solutions à des problèmes touchant une communauté locale ou élargie ;
- Identifier les structures de la pratique professionnelle des activités civiques et citoyennes (associations, institutions d'accueil, services d'aide sociale, entités territoriales) ;
- S'engager activement dans des actions civiques et citoyennes.

3. LES PREREQUIS ET LES COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

-

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

4. VOLUME HORAIRE

■ VOLUME HORAIRE DU MODULE

50

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	30	16	0	0	4
Pourcentage %	60 %	32 %	0 %	0 %	8 %

(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques et les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance (**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	40	10	0
Pourcentage %	80 %	20 %	0 %

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITÉS DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITÉS PRATIQUES,).

Chapitre 1 : Les Droits de l'Homme

1. Les Droits Humains : définition et aperçu historique
2. La déclaration universelle des Droits Humains
3. Les droits civils et politiques
4. Les droits individuels, les droits collectifs
5. Les moyens de protections des droits humains

Chapitre 2 : Les déterminants socioculturels de la société marocaine

1. L'individu-archétype : social/conformiste
2. L'individu-prototype : social/conventionnel
3. L'inconscient collectif : biais sociocognitifs

Chapitre 3 : Les compétences sociales / civiques et les obstacles à la communication

1. Les obstacles à la transmission
2. Les obstacles à la compréhension
3. Les attitudes Porter
4. L'engagement citoyen (Les jeunes et les nouvelles formes d'engagement citoyen, la participation des citoyens à la vie locale...)
5. Éthique, valeurs et vie en communauté (La responsabilité individuelle et la responsabilité collective..)

Chapitre 4 : La dynamique des groupes restreints

1. Les caractéristiques des groupes primaires
2. Les générateurs de la dynamiques
3. Les facteurs de la cohésion collective
4. Se comprendre et vivre ensemble
5. Comprendre l'injustice, les conflits qui nous entourent
6. Apprendre à écouter les autres, à avoir leur confiance

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

Méthodologie

- Séminaire pour présenter l'intérêt, l'objectif, et les conditions du bon déroulement du stage pratique ainsi que les normes de présentation du rapport de stage
- Tutorat et coaching

Moyens pédagogiques

- Guide du stagiaire , plateforme partenaires
- fiches méthodologiques, tutoriels, capsules vidéos

L'étudiant aura sélectionné un domaine et un cadre d'intervention pour effectuer un minimum de 20 heures de travail effectif sur le terrain dans le cadre d'une association ou organisme étatique ou privé

validé ou référencé par l'Université, et la rédaction et la présentation de son rapport le semestre suivant.

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

L'étudiant aura sélectionné un domaine et un cadre d'intervention pour effectuer un travail effectif sur le terrain dans le cadre d'une association ou organisme étatique ou privé référencé par l'Université, et la rédaction et la présentation de son rapport à la fin du semestre .

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

A distance, l'étudiant doit :

- Visualiser les capsules pédagogiques mises à leur disposition
- Répondre aux quiz
- Déposer les devoirs
- Participer à l'évaluation par les pairs
- Assister aux classes virtuelles
- Répondre aux sondages de suivi du cours
- Participer aux forums afin de poser des questions ou répondre aux questions des autres étudiants

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

soft skills

☒ **Examen de fin de semestre** coefficients de pondération (3 / 4)

☒ **Contrôles continus : coefficients de pondération (1 / 4)**

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

☒ **Test écrit**

☐ **Epreuve orale**

☒ **Devoir**

☐ **Epreuve orale**

☐ **TP**

☒ **Activités pratiques**

2. NOTE DU MODULE

(PRÉCISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFÉRENTES ÉVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

12. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module	SETTA EL HOUARI -	Professeur habilité		Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de projets : Oui
Intervenants dans le module						

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M366
Intitulé du module	ONU ET GESTION DES CRISES INTERNATIONALES

1. DESCRIPTION SUCCINTE DU MODULE

Intitulé du module	ONU et gestion des crises internationales			
Département d'attache du module	Département de Droit public			
Nom et Prénom du Coordonnateur :	BOUNAGUI ABDESSADEK -			
Semestre de programmation du module	6			
Nature du module	Disciplinaire			
Nombre de crédits	5			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	-			
Langue(s) d'enseignement	- FRANCAIS			
Mode d'enseignement :	☐ Présentiel	☐ A distance*	☒ Hybride	☐ Par Alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☒ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☒ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

L'objectif de cette matière dans le cadre d'une formation destinée à l'Afrique pourrait être de fournir aux étudiants une compréhension approfondie du rôle de l'Organisation des Nations unies (ONU) dans la prévention, la gestion et la résolution des crises internationales.

cette matière pourrait aborder les sujets suivants :

- Les mécanismes et les structures de l'ONU impliqués dans la gestion des crises internationales, tels que le Conseil de sécurité, la Cour internationale de Justice et les agences spécialisées de l'ONU.
- Les principes fondamentaux du droit international humanitaire et des droits de l'homme, qui sont pertinents pour la gestion des crises internationales.
- Les types de crises internationales auxquelles l'ONU a été confrontée par le passé, tels que les conflits armés, les crises humanitaires, les crises environnementales et les pandémies.
- Les stratégies et les outils utilisés par l'ONU pour prévenir, gérer et résoudre les crises, tels que les opérations de maintien de la paix, les missions d'observation électorale et les initiatives diplomatiques.
- Les défis et les limites auxquels l'ONU est confrontée dans la gestion des crises internationales, tels que les problèmes de financement, les désaccords entre les membres du Conseil de sécurité et les crises politiques complexes.

En outre, cette matière pourrait également mettre l'accent sur l'importance de la collaboration internationale dans la gestion des crises, en mettant en évidence le rôle des partenariats entre l'ONU et les organisations régionales telles que l'Union africaine.

3. LES PREREQUIS ET LES COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

-

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

4. VOLUME HORAIRE

■ VOLUME HORAIRE DU MODULE

50

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	30	16	0	0	4
Pourcentage %	60 %	32 %	0 %	0 %	8 %

(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques et les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance (**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	40	10	0

Pourcentage %	80 %	20 %	0 %
----------------------	-------------	-------------	------------

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DETAILLEE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITES DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITES PRATIQUES,).

-

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

ONU et gestion des crises internationales

☒ **Examen de fin de semestre** coefficients de pondération (3 / 4)

☒ **Contrôles continus : coefficients de pondération (1 / 4)**

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

☐ **Test écrit**

☐ **Epreuve orale**

☐ **Devoir**

☒ **Epreuve orale**

☐ **TP**

☐ **Activités pratiques**

2. NOTE DU MODULE

(PRÉCISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFÉRENTES ÉVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

12. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module	BOUNAGUI ABDESSADEK -	Professeur de l'enseignement supérieur	Droit public	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui TD : Oui
Intervenants dans le module						

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M365
Intitulé du module	MONDIALISATION ET REGIONALISATION

1. DESCRIPTION SUCCINTE DU MODULE

Intitulé du module	Mondialisation et régionalisation		
Département d'attache du module	Département de Droit public		
Nom et Prénom du Coordonnateur :	ERAKAY MUSTAPHA		
Semestre de programmation du module	6		
Nature du module	Disciplinaire		
Nombre de crédits	5		
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	-		
Langue(s) d'enseignement	- FRANCAIS		
Mode d'enseignement :	☐ Présentiel	☐ A distance*	☒ Hybride ☐ Par Alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☒ Non
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☒ Non

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

L'objectif de la matière est de fournir aux étudiants une compréhension de base de la mondialisation et de la régionalisation, ainsi que des principaux enjeux politiques, économiques et sociaux associés à ces phénomènes.

3. LES PREREQUIS ET LES COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

-

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

4. VOLUME HORAIRE

■ VOLUME HORAIRE DU MODULE

50

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques ^(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	30	16	0	0	4
Pourcentage %	60 %	32 %	0 %	0 %	8 %

(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques et les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance ^(**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	40	10	0
Pourcentage %	80 %	20 %	0 %

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DETAILLEE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITES DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITES PRATIQUES,).

- Les définitions et les caractéristiques de la mondialisation et de la régionalisation, ainsi que leurs différences et leurs similitudes.
- Les causes et les conséquences de la mondialisation et de la régionalisation, en mettant l'accent sur les aspects économiques, politiques et culturels.
- Les institutions et les acteurs clés impliqués dans la mondialisation et la régionalisation, tels que l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les accords de libre-échange régionaux et les organisations régionales telles que l'Union européenne et l'Union africaine.

- Les avantages et les inconvénients de la mondialisation et de la régionalisation pour les pays développés et en développement, ainsi que pour les populations locales.
- Les défis et les opportunités que la mondialisation et la régionalisation présentent pour la gouvernance mondiale et la coopération internationale, en particulier en ce qui concerne la gestion des problèmes transnationaux tels que le changement climatique, les migrations et la sécurité alimentaire.

En outre, cette matière pourrait souligner l'importance de la compréhension des enjeux liés à la mondialisation et à la régionalisation dans un contexte africain, en examinant les spécificités du continent et en mettant en évidence les défis et les opportunités qu'il rencontre dans le cadre de ces phénomènes mondiaux.

L'objectif ultime de cette matière serait de fournir une introduction solide à la mondialisation et à la régionalisation, en aidant les étudiants à comprendre les concepts clés et les débats actuels, ainsi qu'à développer une perspective critique sur ces phénomènes mondiaux. Cela permettrait aux étudiants de mieux comprendre les implications de la mondialisation et de la régionalisation pour leur propre vie, leur communauté et leur pays, et de contribuer à la construction d'un monde plus juste et plus durable.

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

Mondialisation et régionalisation

☒ **Examen de fin de semestre** coefficients de pondération (3 / 4)

☒ **Contrôles continus : coefficients de pondération (1 / 4)**

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

☐ **Test écrit**

☐ **Epreuve orale**

☐ **Devoir**

☒ **Epreuve orale**

☐ **TP**

☐ **Activités pratiques**

2. NOTE DU MODULE

(PRÉCISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFÉRENTES ÉVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

12. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module	ERAKAY MUSTAPHA	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUP ASSISTANT	Droit public	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui TD : Oui
Intervenants dans le module						

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M367
Intitulé du module	LES PROCESSUS D'INTEGRATION REGIONALE EN AFRIQUE

1. DESCRIPTION SUCCINTE DU MODULE

Intitulé du module	Les processus d'intégration régionale en Afrique		
Département d'attache du module	Département de Droit public		
Nom et Prénom du Coordonnateur :	EL BOUCHIKHI MOHAMED		
Semestre de programmation du module	6		
Nature du module	Disciplinaire		
Nombre de crédits	5		
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	—		
Langue(s) d'enseignement	- FRANCAIS		
Mode d'enseignement :	☐ Présentiel	☐ A distance*	☒ Hybride ☐ Par Alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☒ Non
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☒ Non

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

L'objectif de la matière consiste à fournir aux étudiants une compréhension approfondie des enjeux, des défis et des opportunités des processus d'intégration régionale en Afrique. Cette matière pourrait également aider les étudiants à comprendre les mécanismes de coopération politique,

économique et sociale qui sous-tendent ces processus, ainsi que les institutions régionales qui les mettent en œuvre.

3. LES PREREQUIS ET LES COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

4. VOLUME HORAIRE

■ VOLUME HORAIRE DU MODULE

46

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques ^(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	30	16	0	0	0
Pourcentage %	65 %	35 %	0 %	0 %	0 %

(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques et les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance ^(**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	36.8	9.2	0
Pourcentage %	80 %	20 %	0 %

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DETAILLEE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITES DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITES PRATIQUES,).

Plus précisément, cette matière pourrait aborder les sujets suivants :

- Les définitions et les caractéristiques de l'intégration régionale, en mettant l'accent sur les spécificités de l'intégration régionale en Afrique.

- Les processus d'intégration régionale en Afrique, tels que l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA).
- Les enjeux économiques, politiques et sociaux associés à l'intégration régionale en Afrique, tels que la libre circulation des personnes et des biens, la mise en place d'une zone de libre-échange, la coordination des politiques économiques, la résolution des conflits et la promotion de la paix et de la sécurité.
- Les avantages et les inconvénients de l'intégration régionale pour les pays africains, ainsi que pour les populations locales.
- Les défis auxquels sont confrontés les processus d'intégration régionale en Afrique, tels que les différences de développement entre les pays membres, la faible mise en œuvre des accords, les conflits régionaux persistants et les difficultés économiques.
- Les institutions et les acteurs clés impliqués dans l'intégration régionale en Afrique, tels que les organes de décision et de mise en œuvre des processus d'intégration régionale, les organisations de la société civile et les partenaires internationaux.

En outre, cette matière pourrait souligner l'importance de la compréhension des enjeux liés à l'intégration régionale en Afrique, en examinant les spécificités du continent et en mettant en évidence les défis et les opportunités qu'il rencontre dans le cadre de ces processus. Elle pourrait également explorer les liens entre l'intégration régionale en Afrique et les enjeux mondiaux tels que la mondialisation et la gouvernance mondiale.

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

Les processus d'intégration régionale en Afrique

☒ **Examen de fin de semestre** coefficients de pondération (3 / 4)

☒ **Contrôles continus : coefficients de pondération (1 / 4)**

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

☐ Test écrit

☐ Epreuve orale

☐ Devoir

☒ Epreuve orale

☐ TP

☐ Activités pratiques

2. NOTE DU MODULE

(PRÉCISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFÉRENTES ÉVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

12. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)

Coordonnateur pédagogique du module	EL BOUCHIKHI MOHAMED	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUP ASSISTANT	Droit public	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui TD : Oui
Intervenants dans le module						

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M361
Intitulé du module	ORGANISATION GOUVERNEMENTALES ET ADVOCACY EN AFRIQUE

1. DESCRIPTION SUCCINTE DU MODULE

Intitulé du module	Organisation gouvernementales et Advocacy en Afrique		
Département d'attache du module	Département de Droit public		
Nom et Prénom du Coordonnateur :	JABAL CHAFII -		
Semestre de programmation du module	6		
Nature du module	Disciplinaire		
Nombre de crédits	5		
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	—		
Langue(s) d'enseignement	- FRANCAIS		
Mode d'enseignement :	☐ Présentiel	☐ A distance*	☒ Hybride ☐ Par Alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☒ Non
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☒ Non

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

L'objectif de la matière accorde la possibilité aux étudiants une compréhension approfondie du rôle des organisations gouvernementales et de la pratique de l'advocacy en Afrique.

3. LES PREREQUIS ET LES COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

—

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

4. VOLUMEHoraire

■ VOLUMEHoraire DU MODULE

50

○ REPARTITION DU VOLUMEHoraire PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME Horaire	30	16	0	0	4
Pourcentage %	60 %	32 %	0 %	0 %	8 %

(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques et les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME Horaire PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance (**)	Par alternance
VOLUME Horaire	40	10	0
Pourcentage %	80 %	20 %	0 %

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités du module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques,).

- Les définitions et les caractéristiques des organisations gouvernementales et de l'advocacy, et leur importance dans le contexte africain.
- Les différentes formes d'organisations gouvernementales en Afrique, telles que les ministères, les agences gouvernementales, les autorités locales et les organismes de réglementation, et leur rôle dans la fourniture de services publics, la promotion du développement économique et la mise en œuvre de politiques publiques.
- Les stratégies et les tactiques utilisées dans la pratique de l'advocacy en Afrique, telles que la mobilisation des ressources, la sensibilisation du public, la participation citoyenne et le lobbying auprès des décideurs politiques.
- Les enjeux et les défis spécifiques auxquels sont confrontées les organisations gouvernementales et les pratiques de l'advocacy en Afrique, tels que la corruption, le manque de ressources, l'instabilité politique et les conflits armés.

- Les exemples concrets d'organisations gouvernementales et d'advocacy en Afrique, tels que les organisations de la société civile, les groupes de défense des droits de l'homme, les mouvements sociaux et les organisations de développement communautaire.
- Les liens entre les organisations gouvernementales et les pratiques de l'advocacy en Afrique, en mettant en évidence le rôle de l'advocacy dans la promotion de la transparence, la responsabilité et la participation citoyenne dans le processus décisionnel.

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

Organisation gouvernementales et Advocacy en Afrique

☒ **Examen de fin de semestre** coefficients de pondération (3 / 4)

☒ **Contrôles continus : coefficients de pondération (1 / 4)**

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

☐ **Test écrit**

☐ **Epreuve orale**

☐ **Devoir**

☒ **Epreuve orale**

☐ **TP**

☐ **Activités pratiques**

2. NOTE DU MODULE

(PRÉCISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFÉRENTES ÉVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

12. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module	JABAL CHAFII -	Professeur habilité	Relations internationales et droit international	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui TD : Oui
Intervenants dans le module						

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M362
Intitulé du module	INTELLIGENCE ECONOMIQUE ET STRATEGIQUE EN AFRIQUE

1. DESCRIPTION SUCCINTE DU MODULE

Intitulé du module	intelligence économique et stratégique en Afrique		
Département d'attache du module	Département de Droit public		
Nom et Prénom du Coordonnateur :	KARIM MOHAMMED -		
Semestre de programmation du module	6		
Nature du module	Disciplinaire Professionnalisant		
Nombre de crédits	4		
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	-		
Langue(s) d'enseignement	- FRANCAIS		
Mode d'enseignement :	☐ Présentiel	☐ A distance*	☒ Hybride ☐ Par Alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☒ Non
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☒ Non

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

L'objectif de la matière explique une compréhension approfondie des concepts clés de l'intelligence économique et stratégique, ainsi que de leur rôle dans le développement économique et stratégique de l'Afrique.

3. LES PREREQUIS ET LES COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

-

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

4. VOLUME HORAIRE

■ VOLUME HORAIRE DU MODULE

50

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques ^(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	30	16	0	0	4
Pourcentage %	60 %	32 %	0 %	0 %	8 %

(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques et les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance ^(**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	40	10	0
Pourcentage %	80 %	20 %	0 %

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DETAILLEE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITES DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITES PRATIQUES,).

- Les définitions et les caractéristiques de l'intelligence économique et stratégique, et leur importance dans le contexte africain.
- Les différents types d'intelligence économique et stratégique, tels que l'analyse de marché, la veille stratégique, l'analyse de la concurrence, l'analyse des risques et la gestion de l'information.
- Les outils et les méthodes utilisés dans le cadre de l'intelligence économique et stratégique, tels que les logiciels d'analyse de données, les enquêtes sur le terrain, les focus groups et les études de marché.

- Les enjeux et les défis spécifiques auxquels sont confrontés les entreprises et les gouvernements africains dans la pratique de l'intelligence économique et stratégique, tels que les lacunes en matière de collecte et d'analyse de données, les défis de la protection des données, la concurrence internationale et les risques politiques et économiques.
- Les stratégies et les tactiques utilisées dans la pratique de l'intelligence économique et stratégique en Afrique, telles que la collaboration entre les entreprises et les gouvernements, l'investissement dans la recherche et le développement, la diversification des marchés et la promotion des exportations.
- Les exemples concrets d'initiatives d'intelligence économique et stratégique en Afrique, tels que les centres de recherche économique, les incubateurs d'entreprises, les agences de promotion des exportations et les programmes de formation en gestion stratégique.
- Les liens entre l'intelligence économique et stratégique et le développement économique et social en Afrique, en mettant en évidence le rôle de l'intelligence économique et stratégique dans la promotion de la compétitivité, de l'innovation et de la croissance économique durable.

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

intelligence économique et stratégique en Afrique

☒ Examen de fin de semestre coefficients de pondération (3 / 4)

☒ Contrôles continus : coefficients de pondération (1 / 4)

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

☐ Test écrit

☐ Epreuve orale

☐ Devoir

☒ Epreuve orale

☐ TP

☐ Activités pratiques

2. NOTE DU MODULE

(PRÉCISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFÉRENTES ÉVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

12. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module	KARIM MOHAMMED -	Professeur habilité		Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui TD : Oui
Intervenants dans le module						

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M363
Intitulé du module	LANGUES ETRANGERE

1. DESCRIPTION SUCCINTE DU MODULE

Intitulé du module	Langues étrangère		
Département d'attache du module	Département de Droit public		
Nom et Prénom du Coordonnateur :	OUCHNID BOUCHRA		
Semestre de programmation du module	6		
Nature du module	Langues étrangères		
Nombre de crédits	3		
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	-		
Langue(s) d'enseignement	- FRANCAIS		
Mode d'enseignement :	☐ Présentiel	☐ A distance*	☒ Hybride ☐ Par Alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☒ Non
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☒ Non

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

Elément 1 : Langue française

Le cours de langue française vise à performer les compétences linguistiques et communicatives des étudiants à l'écrit et à l'oral à travers différentes situations de communication académiques et professionnelles concrètes.

Elément 2 : Langue Anglaise

Learners can take part in conversations on a range of topics, and confidently express their own opinions on more complex topics. Timing: 3 hours per Unit, 15 hours to accomplish B2 level.

3. LES PREREQUIS ET LES COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

Elément 1 : Langue française

Le cours de langue française vise à performer les compétences linguistiques et communicatives des étudiants à l'écrit et à l'oral à travers différentes situations de communication académiques et professionnelles concrètes.

Elément 2 : Langue Anglaise

Learners can take part in conversations on a range of topics, and confidently express their own opinions on more complex topics. Timing: 3 hours per Unit, 15 hours to accomplish B2 level.

4. VOLUME HORAIRE

■ VOLUME HORAIRE DU MODULE

50

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	30	16	0	0	4
Pourcentage %	60 %	32 %	0 %	0 %	8 %

(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques et les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance (**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	40	10	0
Pourcentage %	80 %	20 %	0 %

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

Elément 1 : Langue française

1. Compétence langagière : S'informer et s'exprimer sur un sujet d'actualité

Compétence pragmatique(Objectif communicatif) :

Parler de la vie en entreprise, comprendre un texte de loi et donner des conseils.

Compétence linguistique :

-Lexicale : Le lexique de l'entreprise.

-Grammaticale : la forme passive, les prépositions et conjonctions de temps.

Compétence sociolinguistique et socioculturelle : connaître les franchises.

Activités langagières : écrites (des extraits d'articles) et orale (jeux de rôle, droits et devoirs de chacun, etc.).

2. Compétence langagière : Parler de la consommation

Compétence pragmatique : parler de son comportement de consommateur, parler de la publicité.

Compétence linguistique

-Lexicale : lexique pour exprimer le changement, lexique relatif à la banque, les expressions de l'obligation.

-Grammaticale : Enumérer, l'opposition, la comparaison.

Compétence sociolinguistique et socioculturelle : les marocains et la consommation, la publicité sur internet.

Activités langagières : orales (échanges sur plusieurs sujets), écrites (Analyser des statistiques).

3. Compétence langagière : Communiquer selon les nouvelles pratiques

Compétence pragmatique : Parler des nouvelles pratiques de communication, justifier un point de vue et donner des causes.

Compétence linguistique :

-Lexicale : lexique de la communication, les verbes introducteurs dans le discours rapporté.

-Grammaticale : concordance des temps, l'expression de l'hypothèse, le D.D et D.I.

Compétence sociolinguistique et socioculturelle : les NTIC dans le monde de la communication

Activités langagières orales (échange sur un sujet...), écrites (rédiger un CV, une lettre de motivation, des commentaires...).

4. Compétence langagière : Communiquer oralement dans une situation professionnelle

Compétence pragmatique :

Participer à une réunion, donner son avis, convaincre, persuader.

Compétence linguistique :

-Lexicale : lexique d'actualité, connecteurs logiques élaborés

-Grammaticale : Subjonctif, Mise en relief.

Compétence sociolinguistique et socioculturelle : registre familier et abréviations.

Activités langagières : orales (animer un débat, une réunion), écrites (Annoncer une réunion par mail).

5. Compétence langagière : Argumenter à l'oral et à l'écrit

Compétence pragmatique : Préparer arguments et contre arguments et savoir exemplifier ; gérer des situations conflictuelles.

Compétence linguistique :

-Lexicale : lexique du jugement de valeur, expressions pour demander, exprimer et nuancer.

-Grammaticale : Expression de l'opinion, subjonctif.

Compétence sociolinguistique et socioculturelle : familiarisation avec les techniques des grands orateurs.

Activités langagières : écrites (rédiger un discours argumentatif), orales (parler d'un sujet pour persuader ou convaincre).

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

- Pédagogie interactive encourageant la confiance en soi, la prise de parole, la communication.
- Approche inductive

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

Langues étrangère

☒ Examen de fin de semestre coefficients de pondération (3 / 4)

☒ Contrôles continus : coefficients de pondération (1 / 4)

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

☒ Test écrit

☐ Epreuve orale

- ☐ Devoir
- ☐ Epreuve orale
- ☐ TP
- ☒ Activités pratiques

2. NOTE DU MODULE

(PRÉCISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFÉRENTES ÉVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

12. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module	OUCHNID BOUCHRA	Professeur de 2ème cycle	Langue française et communication	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui TD : Oui
Intervenants dans le module						

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M364
Intitulé du module	SOFT SKILLS (COMPETENCE INFORMATIQUES ET DIGITALES)

1. DESCRIPTION SUCCINTE DU MODULE

Intitulé du module	Soft skills (compétence informatiques et digitales)		
Département d'attache du module	Département de Droit public		
Nom et Prénom du Coordonnateur :	BENBOUNOU ABDELLATIF -		
Semestre de programmation du module	6		
Nature du module	Power Skills		
Nombre de crédits	3		
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	-		
Langue(s) d'enseignement	- FRANCAIS		
Mode d'enseignement :	☐ Présentiel	☐ A distance*	☒ Hybride ☐ Par Alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☒ Non
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☒ Non

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

Le but principal de ce module est d'amener l'apprenant à maîtriser les notions avancées de l'environnement MS Excel, ainsi les compétences visées sont :

- Organiser des données et analyser une problématique professionnelle pour la transposer systématiquement sous Excel.
- Créer des indicateurs clés, analyser des données, bien présenter ses résultats.

3. LES PREREQUIS ET LES COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

-

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

4. VOLUME HORAIRE

■ VOLUME HORAIRE DU MODULE

50

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	30	16	0	0	4
Pourcentage %	60 %	32 %	0 %	0 %	8 %

(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques et les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance (**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	40	10	0
Pourcentage %	80 %	20 %	0 %

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités du module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques,).

1. Rappels des fonctions de base d'Excel (références absolues, médianes, moyennes et sommes conditionnelles, SI, ...)
2. Filtres et tris avancés, mises en forme conditionnelles, styles personnalisés,
3. Formules complexes et multicritères, imbrications de SI, autres imbrications,
4. Formules conditionnelles, Recherche H et V
5. Formules matricielles, UNIQUE, TROUVE...
6. Menus multi-déroulants de saisie, verrouillage de cellules, organisation des données, protection des feuilles et classeurs,
7. Utilisation des dates, années, jours, mois, heures, calculs avec ces formules imbriquées,

8. Graphiques évolués, superposition de graphes, graphes multi-échelles, choix et interprétation de graphiques, analyse, mise en forme de données,
9. Tableaux Croisés Dynamiques (TCD), Graphiques Croisés Dynamiques (GCD),
10. Macros enregistrées,
11. Initiation aux macros programmées en VBA,
12. Reporting, création d'indicateurs clés, tableaux de bords, méthodologie, analyse de données, aide à la décision, études de cas.-

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

Soft skills (compétence informatiques et digitales)

☒ **Examen de fin de semestre** coefficients de pondération (3 / 4)

☒ **Contrôles continus : coefficients de pondération (1 / 4)**

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle):

☒ **Test écrit**

☐ **Epreuve orale**

☐ **Devoir**

☐ **Epreuve orale**

☐ **TP**

☒ **Activités pratiques**

2. NOTE DU MODULE

(PRÉCISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFÉRENTES ÉVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

12. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module	BENBOUNOU ABDELLATIF -	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUP ASSISTANT	Droit public	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de projets : Oui
Intervenants dans le module						

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DES ACTIVITES PARALLELES

Important

L'étudiant peut bénéficier d'un (01) crédit supplémentaire pour chaque activité effectuée par ce dernier en parallèle de son cursus de formation. Le nombre de crédits supplémentaire attribué à ce type d'activité est de 3 crédits au maximum par année universitaire.